

Les présentes Conditions Générales de Prestations de Services (ci-après les « CGPS ») entrent en vigueur à compter de la date de signature du bon de commande du Client. Elles s'appliquent aux offres ci-après :

- Site Essentiel
- Site Essentiel E-commerce

Définitions

Booster Site. Il s'agit de la campagne publicitaire « clés en mains » livrée au Client consistant dans la diffusion de la Publicité au sein de l'espace de référencement payant (dit « SEA ») des moteurs de recherche partenaires de SoLocal Marketing Services permettant au Site du Client d'être visité autant de fois que défini dans l'offre (100 Clics) et suivant la durée indicative définie à l'offre (1 mois) non renouvelable. A cette fin, SoLocal Marketing Services procède, au nom et pour le compte du Client, au choix et à l'achat des mots clés et des espaces publicitaires sur ces moteurs en tenant compte de l'activité et de la zone de chalandise du Client, puis à la création et à la mise en ligne de la Publicité dans ces espaces.

Clic désigne l'action effectuée par un consultant de l'un de ces moteurs de recherche sur la Publicité.

Client désigne l'annonceur dont le siège est situé en France (Corse comprise), souscrivant directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire (agence de publicité, centrale d'achat d'espace) aux offres Site Essentiel ou Site Essentiel E-commerce.

Commande désigne la proposition commerciale de SoLocal Marketing Services acceptée par le Client.

Compte Client désigne le compte ouvert pour chaque Client (un compte client par SIREN) sur la plateforme Solocal Manager à la suite de la souscription à l'offre, avec identifiant et mot de passe.

Contrat désigne la Commande et les présentes conditions générales de vente.

Données à Caractère Personnel désignent toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres.

Groupe désigne Solocal Group et ses Sociétés Affiliées

Partenaire désigne toute entreprise directement ou indirectement partenaire de SoLocal Marketing Services intervenant dans le cadre de la réalisation de l'offre Site et pouvant donc être destinataire des éléments Client ou du Contrat nécessaires.

Publicité désigne toute annonce du Client telle que créée et mise en ligne par SoLocal Marketing Services, dans les conditions définies aux présentes, composée d'une dénomination commerciale, d'un texte de présentation de son/ses entreprise(s) ou de son/ses activité(s), d'un lien URL cliquable dirigé vers une page du Site du Client, et destinée à promouvoir sa/ses marque(s) et/ou la fourniture de bien(s) ou de service(s).

SoLocal Marketing Services désigne la société SoLocal Marketing Services, SA au capital de 7 275 000 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro B 422 041 426, et dont le siège social est situé 204 rond-point du Pont de Sèvres, 92100 Boulogne Billancourt

Reportage Photos désigne une option du Site.

Registrar désigne le centre d'enregistrement qui reçoit les inscriptions des noms de domaines.

Site désigne le site internet réalisé par SoLocal Marketing Services : Site Essentiel

et/ou Site Essentiel Ecommerce vers lequel la Publicité redirige.

Site Essentiel désigne l'offre de création et de référencement d'un site Internet personnalisé, fixe et mobile vitrine commercialisée par SoLocal Marketing Services.

Site Essentiel Ecommerce désigne l'offre de création et de référencement d'un site Internet personnalisé, fixe et mobile doté notamment d'une boutique virtuelle et via lequel le Client peut commercialiser des produits ou services sur Internet, dans les conditions énoncées à l'article II. 2 des présentes.

Sociétés Affiliées désigne une société dont la société Solocal Group détient directement ou indirectement plus de vingt pourcent (20%) du capital et/ou des droits de vote.

Vidéo Reportage et Vidéo Platinum désignent des options du Site.

I – Description des prestations communes aux Offres Site Essentiel et Site Essentiel Ecommerce

1. Création d'un Compte Client

Afin de bénéficier des prestations, un Compte Client sera automatiquement créé par Solocal Marketing Services et lié à l'aide de l'adresse mail renseignée par le Client lors de la souscription de la Commande, ce que le Client reconnaît et accepte. Le Client recevra un email afin de finaliser l'activation du Compte Client indispensable pour bénéficier des prestations. Pour bénéficier de ces offres, le Client ne doit pas présenter d'impayés auprès de SoLocal Marketing Services ou d'une Société Affiliée.

2. Création de Site et cas de migration d'un site SVI-PVI vers un Site Essentiel

Dans le cadre d'une création de Site, SoLocal Marketing Services s'engage aux prestations qui suivent, lesquelles seront effectuées selon les spécifications techniques et charte graphique des prestataires intervenants : réalisation des textes, images, travaux et options souscrits par le Client, saisie, programmation du Site.

SoLocal Marketing Services s'engage à soumettre au Client, un projet d'épreuve du Site dans les meilleurs délais après la date de souscription, sous réserve que le Client s'engage à adresser à SoLocal Marketing Services le maximum d'éléments et à coopérer avec SoLocal Marketing Services pour une réalisation optimale du Site ; à défaut, la création du Site en sera retardée.

Si malgré plusieurs relances les éléments de création ne sont pas transmis à SoLocal Marketing Services, le Contrat sera susceptible d'être résilié de plein droit et restera dus à SoLocal Marketing Services 100% du montant de la commande.

En l'absence d'éléments à l'issue des différentes relances, l'épreuve proposée au Client pourra néanmoins être réalisée avec :

- Soit sur du contenu issu des autres produits publicitaires souscrits auprès de Solocal Marketing Services ou d'une Société Affiliée
- Soit sur un référentiel correspondant à son activité.

Il est précisé que les développements sur mesure, à la demande du Client ne sont pas couverts par l'Offre. Ainsi, l'Offre ne comporte pas d'intégration des systèmes informatiques du Client (Connexion à un système de gestion intégré

(ERP), ...) etc...

Dans le cadre d'une migration d'une offre site PVI-SVI vers une Offre Site Essentiel ou Site Essentiel Ecommerce, SoLocal Marketing service se charge de contacter le Client afin de lui proposer s'il souhaite ou non un nouveau template de site. Le Client reconnaît et accepte que SoLocal Marketing Services réalise le transfert du contenu du site SVI-PVI précédemment souscrit vers le nouveau Site. Le contenu du Site étant identique, **la réalisation du Site ne donnera pas lieu à un projet d'épreuve de Site.**

3. Contenu du Site

Le Site comporte :

- Jusqu'à 10 pages.
- Des Formulaires personnalisés : possibilité de choisir et personnaliser son formulaire de contact.
- Un module de collecte d'adresses mails : formulaire de collecte des emails des clients du Client. Le Client peut se constituer un fichier lui permettant d'adresser des newsletters. Il appartient au Client de gérer les adresses selon la législation en vigueur (par exemple : donner la possibilité aux clients de se désabonner).
- Des liens transactionnels renvoyant vers des URL spécifiques paramétrables (site du Client ou site externe).
- Des adresses webmails : Possibilité de création de 2 comptes mails maximum de 6 GO, en lien avec le nom de domaine.

4. Epreuves du Site

Le Site donne lieu à l'envoi d'un courrier électronique permettant l'accès personnalisé du Client à une interface répertoriant le(s) épreuve(s). L'épreuve du Site est mise à disposition dans un délai moyen de trente (30) jours après souscription de la commande, sous réserve de disponibilité du Client pour la phase de création du Site. Si dans les dix (10) jours calendaires suivant la réception de ce courrier électronique de mise à disposition de l'épreuve du Site, le Client n'a pas manifesté de désaccord sur le contenu de l'épreuve, le Client est réputé avoir accepté l'intégralité du Site. Dans le cas contraire, SoLocal Marketing Services procédera aux modifications selon les instructions du Client et dans la limite de trois allers/retours avant mise en ligne du Site. Chaque modification donne lieu à une nouvelle épreuve du Site.

5. Mise en ligne et hébergement

La mise en ligne du Site se fait selon les délais suivants : **mise en ligne du Site au plus tard quinze (15) jours après mise à disposition de(s) l'épreuve(s) du Site.**

En qualité d'intermédiaire technique, SoLocal Marketing Services garantit que la mise en ligne sur le réseau Internet est effectuée conformément au délai indiqué ci-dessus. Le Site, est hébergé sur un des centres serveurs choisis par SoLocal Marketing Services. L'hébergeur fournit le matériel informatique, la bande passante, les équipements de sécurité, les logiciels nécessaires à l'hébergement du Site ; il s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. L'hébergeur s'engage à utiliser des procédés

et matériels dûment éprouvés et à prendre toute précaution raisonnable pour assurer la protection matérielle et la sécurité contre les risques d'intrusion des données et programmes qui lui sont confiés. Le Client reconnaît que les logiciels adaptés aux centres serveurs relèvent d'un domaine particulièrement complexe de la technologie informatique et qu'ils ne peuvent, en l'état actuel des connaissances, faire l'objet ni de test, ni d'expérience couvrant l'intégralité des possibilités d'utilisation.

L'hébergeur assure la continuité de son service 24 (vingt-quatre) heures sur 24 (vingt-quatre) et tous les jours de l'année ; il se réserve néanmoins la possibilité d'interrompre son service pour les durées les plus courtes possibles afin d'améliorer le fonctionnement de la plate-forme ou de pallier certaines imperfections ; ces interruptions n'excéderont pas une durée de 3 (trois) heures, sauf cas de force majeure. SoLocal Marketing Services fera le nécessaire auprès de l'hébergeur pour que la mise en ligne sur le réseau Internet du Site ainsi hébergé soit effectuée dans des conditions optimales, mais ne pourra encourir aucune responsabilité du fait d'interruptions exceptionnelles de ce centre serveurs dans les conditions ci-dessus précisées. Si néanmoins l'interruption devait excéder 3 (trois) heures, SoLocal Marketing Services et l'hébergeur s'efforceraient de mettre en place une solution de substitution acceptable. SoLocal Marketing Services et l'hébergeur ne peuvent être tenus pour responsables en cas de dysfonctionnement ou d'interruption du réseau Internet ou téléphonique rendant impossible l'accès au Site.

Le Client qui bénéficie de la fonction « statistique de consultation », reconnaît les limites de ce type de fonction et accepte de l'utiliser sans aucune garantie de la part de SoLocal Marketing Services quant aux résultats fournis.

6. Marque et nom de domaine

Un Site pour être actif doit nécessairement être rattaché à un nom de domaine. Ainsi, tout nom de domaine choisi par le Client et enregistré pour son compte auprès d'un Registrar (bureau d'enregistrement), dans le cadre de la présente commande, est automatiquement rattaché au Site.

Lorsqu'un Client détient un nom de domaine chez un autre Registrar, alors SoLocal Marketing Services accepte d'utiliser et d'intégrer ce nom de domaine au Site SoLocal Marketing Services, sous réserve que le Client transmette à SoLocal Marketing Services tous les éléments nécessaires à cette intégration. Le transfert d'un nom de domaine, dont la gestion administrative et/ou technique ne relève pas de SoLocal Marketing Services, est subordonné à la validité du nom de domaine auprès du Registrar de SoLocal Marketing Services et au règlement des sommes restant dues à l'ancien Registrar.

A défaut de transmission des éléments nécessaires, dans un délai de 15 jours après la Signature des présentes, le Client ayant souscrit une offre Site SoLocal Marketing Services devra impérativement choisir un autre nom de domaine auprès du Registrar de SoLocal Marketing Services qui sera rattaché au Site SoLocal Marketing Services. Dans le cas où des informations utilisées par le Client sont des marques de tiers, enregistrées auprès d'un organisme officiel et/ou notoires ou des signes distinctifs ou des noms propres, SoLocal Marketing Services se réserve le droit, sans préavis, de suspendre le référencement des liens attachés auxdites marques.

Au regard du choix des noms de domaine du Client et de ses éléments transmis à SoLocal

Marketing Services, SoLocal Marketing Services demande, pour le compte du Client, aux organismes compétents (Registrars, Registres etc.) l'enregistrement et/ou le renouvellement des noms de domaine du Client, sous réserve de leur disponibilité. Pour se faire, **le Client reconnaît avoir mandaté SoLocal Marketing Services afin qu'elle agisse en son nom et pour son compte auprès des Registrars et ce en qualité de revendeur(s) de nom de domaine.**

L'attribution d'un nom de domaine est strictement soumise aux conditions générales du Registrar concerné (consultables sur internet ou remises au Client, à sa demande écrite) lesquelles sont dans leur intégralité opposables et applicables au Client. L'obtention d'un nom de domaine est également tributaire des justificatifs demandés par le Registrar concerné.

Un refus d'attribution de la part de ce dernier ne peut en aucun cas engager la responsabilité de SoLocal Marketing Services et au règlement des sommes restant dues à l'ancien Registrar.

Le Client assume l'entière responsabilité du (ou des) nom(s) de domaine qu'il choisit notamment au regard des droits de propriété intellectuelle ou autres droits détenus par des tiers (marque, nom commercial...).

Le Client prend à sa charge l'ensemble des frais relatifs à tout différend ou litige afférent au nom de domaine que SoLocal Marketing Services enregistre auprès d'un Registrar pour le compte du Client.

La responsabilité de SoLocal Marketing Services ne saurait être engagée à raison des conséquences de l'intervention du Client ou d'un tiers susceptible d'affecter un nom de domaine dont le Client demande l'attribution, le renouvellement ou le transfert ou qui a été préalablement réservé auprès de SoLocal Marketing Services.

Chaque nom de domaine est attribué pour une durée déterminée ; de ce fait, le non renouvellement de la souscription du Client à son nom de domaine, dans les délais stipulés par le Registrar, est susceptible de priver ultérieurement le Client de son droit d'occupation sur le nom de domaine qui lui avait été attribué initialement.

Les règles de nommage varient également en fonction des extensions choisies. La liste des extensions ou nom/sous noms de domaine proposés auprès du Partenaire de SoLocal Marketing Services, dans le cadre de l'offre Site, sont limitativement définies et consultables sur simple demande du Client.

7. Liens hypertextes :

Si un ou plusieurs liens hypertextes externes sont créés sur le Site, le Client est seul responsable des choix des sites ou des pages reliées par ce(s) lien(s) et de l'exactitude de l'adresse de renvoi dudit (desdits) lien(s).

Il est de la seule responsabilité du Client de veiller à ce que le(s) lien(s) ne constitue(nt) pas une infraction notamment à l'ordre public interne ou international ou aux bonnes mœurs et qu'il(s) n'est (ne sont) pas susceptible(s) de porter atteinte aux droits des tiers.

8. Mises à jour du Site et accompagnement de Solocal Marketing Services:

Mise à jour :

Le Site pourra être mis à jour par SoLocal Marketing Services sur simple demande du Client.

Toutefois, aucune mise à jour sollicitée par le Client ne peut aboutir à modifier de manière substantielle la création graphique initiale validée par le Client et l'Épreuve ainsi mise en ligne.

Une mise à jour est réputée acceptée en l'absence d'observation écrite du Client dans les 8 jours ouvrables à compter de sa mise en ligne, sans qu'il ne soit besoin de nouvelle "épreuve".

Le Client dispose d'un Espace Client lui permettant de faire ses modifications en temps réel. SoLocal Marketing Services n'est pas responsable des modifications apportées par le Client qui pourraient avoir un impact sur son positionnement sur les moteurs de recherche et sur son design.

Accompagnement :

SoLocal Marketing Services et/ou son Partenaire s'engage à accompagner le Client via (i) une formation du Client à l'utilisation de l'outil de mises à jour/modifications ; (ii) des mises à jour illimitées, (iii) un appel bilan par an, défini en accord avec le Client.

9. Référencement :

Le Site est également indexé sur le site de notre Partenaire, www.pagesjaunes.fr, en fonction des accès (dénomination/activité/localité) existants ou souscrits par le Client auprès de ce Partenaire.

10. Option Reportage photos :

Cette option consiste en la réalisation, par un reporter-photo mandaté par SoLocal Marketing Services, d'un reportage photos, destiné à illustrer le Site.

Des prises de vues sont effectuées puis sélectionnées par le Client, selon le nombre prévu par l'offre choisie.

Dans le cadre de la souscription du Reportage Photos, SoLocal Marketing Services autorise le Client à reproduire et représenter les photographies composant le Reportage photos sans ajout sur tout support de communication du Client (exemple : plaquette publicitaire) et pour la durée de la Commande souscrite.

Toute mise à jour du Reportage photos en cours de parution implique obligatoirement la facturation de frais de création. Le copyright SoLocal Marketing Services devra être inséré sur toutes les photographies reproduites ou représentées.

A l'issue du Contrat, toute reproduction, représentation et utilisation des photographies est interdite. En cas de non-respect de cette interdiction, le Client s'expose à des sanctions pénales pour reproduction, représentation, et diffusion interdites.

11. Options Vidéo Reportage et Vidéo platinum

SoLocal Marketing Services permet au Client d'exporter la Vidéo à partir d'une console de téléchargement et la diffuser publiquement sans ajout, altération, ni modification sur tous supports on-line et off-line (sous réserve, pour le support off-line de déclaration à la SACEM et de paiement des droits d'auteur correspondants) pendant la durée contractuelle de parution. La Vidéo portera la mention Copyright PagesJaunes© pendant toute la durée de la Vidéo, ainsi qu'une mention « Réalisée par PagesJaunes », au début de la Vidéo. La Vidéo ne peut être en aucun cas commercialisée, revendue ou louée. Tous les droits sont réservés à SoLocal Marketing Services à l'exception de la bande sonore. La diffusion de la Vidéo est faite sous la responsabilité du Client et la responsabilité de SoLocal Marketing Services ne pourra être recherchée à cet égard. Le Client garantit SoLocal Marketing Services contre toutes réclamations, actions et recours de tiers quels qu'ils soient à ce titre. A l'issue de l'édition ou de la commande souscrite, toute reproduction, représentation, diffusion et

utilisation de la Vidéo est interdite sous peine de sanctions pénales pour reproduction, représentation et diffusion interdites.

12. Booster Site 100 Clics – 1 mois non renouvelable (réservée aux Clients précédemment titulaires d'un site SVI-PVI sous conditions selon Activités éligibles, liste disponible sur demande)

12.1. SoLocal Marketing Services souhaite faire profiter ses clients de son expérience en matière de gestion de campagnes publicitaires sur Internet en leur proposant une prestation globale de conseil en communication digitale locale. L'offre Booster Site s'inscrit dans ce cadre en ce qu'elle permet aux entreprises disposant d'un site internet de bénéficier d'un service « clés en mains » de référencement payant sur certains moteurs de recherche partenaires de SoLocal Marketing Services, incluant les prestations à valeur ajoutée de SoLocal Marketing Services telles que la création, l'optimisation et le suivi des performances de leurs campagnes publicitaires, dans les conditions définies aux présentes.

12.2. Aux fins de création et mise en ligne de la Publicité, le Client accepte que SoLocal Marketing Services récupère et/ou extrait certains éléments et/ou textes, compris dans le contenu d'une page du Site afin de réaliser la Publicité de celui-ci. SoLocal Marketing Services décline toute responsabilité quant aux défauts ou erreurs qui pourraient résulter de l'utilisation de tout élément récupéré et/ou extrait du Site du Client.

12.3. Conformité du contenu. Le Client est informé et reconnaît (i) que sa campagne publicitaire administrée par SoLocal Marketing Services dans les conditions prévues aux présentes doit être conforme à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à la réglementation applicable en matière de publicité, aux règles de parution des offres « Booster Site », ainsi qu'aux recommandations de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité, et (ii) que les éléments et/ou textes qui pourront être récupérés et/ou extraits de son Site par SoLocal Marketing Services aux fins de réalisation de la Publicité (et notamment d'utilisation à titre de mots clés) doivent respecter l'intégralité des Conditions Générales des moteurs de recherches partenaires relatives à la publicité diffusée sur leurs sites, ainsi que leurs évolutions, pendant toute la durée de la commande.

SoLocal Marketing Services se réserve la faculté d'amender ou de retirer toute Publicité ou tout contenu, à tout moment pendant la période d'exécution du Contrat, dans le cas où celui-ci s'avérerait non conforme à la réglementation applicable à SoLocal Marketing Services ou à la ligne éditoriale de cette dernière. Ce retrait ne fera naître au profit du Client aucun droit à indemnité et n'exonérera pas le Client du paiement des sommes dues.

La réalisation de la Publicité par SoLocal Marketing Services dans les conditions définies aux présentes ne saurait être considérée comme la validation de la

conformité du contenu aux dispositions des présentes et/ou aux réglementations en vigueur, ni comme la renonciation de SoLocal Marketing Services à ses droits en vertu des présentes.

12.4. Bilan de campagne. Le Client pourra accéder aux informations concernant l'avancement de sa campagne et aux statistiques sur son espace client.

Les parties acceptent et reconnaissent que les méthodes et les technologies utilisées par SoLocal Marketing Services en vue d'établir la comptabilisation du nombre de clics se basent sur la technologie de Google Adwords1 et Microsoft Adcenter. Elles font office de données officielles.

La responsabilité de SoLocal Marketing Services ne pourra être engagée en cas de difficultés techniques extérieures à celles-ci, rendant difficile ou impossible l'accès ou la lecture des statistiques et données chiffrées relatives aux clics. SoLocal Marketing Services fera néanmoins ses meilleurs efforts afin d'y remédier.

12.5. Responsabilité de SoLocal Marketing Services. SoLocal Marketing Services s'engage à diffuser la Publicité réalisée pour le Client dans le cadre du « Booster Site » conformément aux termes des conditions générales applicables. Le Client reconnaît que SoLocal Marketing Services ne garantit pas l'affichage ou le positionnement effectif de la Publicité ni les jours de diffusion et le nombre d'impressions (nombre d'affichage(s) sur une page en ligne d'un moteur) de toute Publicité. SoLocal Marketing Services garantit le nombre de Clics définis à l'offre mais ne garantit pas qu'il soit atteint dans la durée indiquée à l'offre. La responsabilité de SoLocal Marketing Services est limitée aux dommages matériels directs à l'exclusion de tous dommages indirects et, en particulier, préjudice lié à l'activité ou à la mission du Client, de toute perte de chiffre d'affaires, de bénéfice, de profit, d'exploitation, de clientèle, perte de données, préjudice commercial, économique et autre perte de revenus, action d'un tiers, trouble commercial quelconque subis par le Client.

Nonobstant toute autre stipulation du Contrat, la responsabilité totale cumulée de SoLocal Marketing Services, tous dommages confondus, ne pourra pas excéder, le montant de 12 (douze) derniers mois facturés et encaissés par SoLocal Marketing Services. SoLocal Marketing Services ne pourra être tenue, en aucune façon, pour responsable en cas de copie, contrefaçon, imitation et généralement de toute reproduction de tout ou partie de la Publicité par un tiers, ou de tout incident de parution dû à des perturbations sur le réseau de communication électronique. Le Client déclare ainsi avoir été informé, sans recours possible, que toute décision prise par le(s) moteur(s) partenaire(s) entraînant des conséquences directes et/ou indirectes sur l'accès, la visibilité, le contenu, la sécurité de

la Publicité et plus généralement toute décision affectant ladite Publicité, ne peut engager la responsabilité de SoLocal Marketing Services, à quelque titre que ce soit.

De même SoLocal Marketing Services ne pourra être tenu pour responsable en cas de force majeure, telle que cette notion est définie par le code civil.

12.6. Responsabilité du Client. Le lien hypertexte inclus dans la Publicité doit rediriger vers une page du Site du Client, ci-après le "Service Cible".

Le Client garantit SoLocal Marketing Services contre toute condamnation ou autres conséquences qui pourraient résulter de l'action d'un tiers du fait de cette connexion, notamment dans le cas où le contenu du Service Cible, ainsi que des services redirigés à partir du Service Cible, seraient contraires à la réglementation en vigueur, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

Le Client est seul responsable des numéros d'appels, titres, intitulés de classement, textes, images fixes ou animées, sons, marques figurant sur son Site et, plus généralement, des éléments extraits par SoLocal Marketing Services de son Site, pour réaliser la Publicité, et ce quelle que soit sa diffusion.

A cet égard, il déclare expressément qu'il dispose des droits nécessaires de propriété littéraire et artistique, de propriété industrielle (marques, dessins, modèles) et, le cas échéant, des droits à l'image de la personne humaine, sur tous les éléments figurant sur son Site qui pourront être récupérés et/ou extraits par SoLocal Marketing Services aux fins de réalisation de la Publicité, et que lesdits éléments sont en conformité avec toute règle légale, administrative ou déontologique concernant sa profession. Le Client garantit SoLocal Marketing Services de toute condamnation ou autres conséquences qui pourraient résulter de l'action d'un tiers à ces différents titres.

Le Client, averti du fait que sa Publicité est consultable par toute personne de tout âge, nationalité, race, sexe ou confession, et que SoLocal Marketing Services n'exerce aucun contrôle sur les consultations, s'abstiendra de toute allégation pouvant heurter la sensibilité de ces catégories de personnes et garantit SoLocal Marketing Services de toute condamnation ou autres conséquences qui pourraient résulter de ce fait de l'action d'un tiers.

Le Client reconnaît et accepte que SoLocal Marketing Services utilise des programmes informatiques pour rechercher et analyser automatiquement les Sites des clients afin d'évaluer la pertinence des Publicités à créer. Le Client déclare avoir conscience que les informations qui sont obtenus grâce à ces programmes informatiques ne sont pas le résultat d'une analyse humaine, qu'elles ne peuvent avoir qu'une signification statistique et que SoLocal Marketing Services ne peut en garantir la

1 Nous vous invitons à consulter l'avis de divulgation « Collaboration avec un partenaire tiers » à l'adresse suivante :

<http://www.google.com/adwords/thirdpartypartners/>

pertinence au regard des activités effectives du Client.

II. Description des prestations spécifiques à l'Offre Site Essentiel Ecommerce

1. Catalogue produits

Un catalogue produits : jusqu'à 20 produits intégrés par SoLocal Marketing Services dans le catalogue à la création. **Au-delà de 20 produits, le Client peut souscrire des fiches-produits additionnelles en option** ou ajouter lui-même autant de produits qu'il le souhaite (dans la limite de 500 produits dans le catalogue) via son espace client géré par notre Partenaire. Le catalogue est ainsi réalisé, mis à jour et activable (sauf exceptions consultables sur demande) directement par le Client dans son espace client.

2. Boutique Virtuelle

Une boutique virtuelle via laquelle le Client peut commercialiser des produits ou service sur Internet et via laquelle le Professionnel pourra notamment :

- Gérer ses stocks
- Mettre à disposition de ses clients la fonctionnalité click & Collect (achat en ligne et retrait en boutique)
- Accéder à un rapport de vente complet pour gérer ses ventes

La création de cette boutique virtuelle ne pourra être réalisée que lorsque le Client aura fourni tous les éléments nécessaires au paramétrage et à la création de cette boutique notamment toutes informations relatives au régime de TVA, les CGV, ainsi que toutes les informations nécessaires à la création du catalogue produits avec la liste des produits, les prix, les variations, la description de chaque produit et photos des produits.

3. Solutions de paiement en ligne STRIPE / PAYPAL

Le Client peut s'il le souhaite souscrire une solution de paiement en ligne (sous réserve d'éligibilité) au choix auprès de :

- La société STRIPE, <https://stripe.com/fr>. Les prestations seront assurées par STRIPE selon les termes, conditions et tarifs définis par STRIPE. Seules les Conditions Générales de STRIPE s'appliquent aux prestations associées à la solution de paiement en ligne STRIPE.
- La société PAY PAL (Europe) SARL et Cie, SCA (RCS Luxembourg B 118 349). Les prestations seront assurées par PAYPAL selon les termes, conditions et tarifs définis par PAYPAL. Seules les Conditions d'utilisation de PAYPAL s'appliquent aux prestations associées à la solution de paiement en ligne PAYPAL.

III. Les modes de commercialisation et moyens de paiement propres aux Offres Site Essentiel et Site Essentiel Ecommerce

1. Facturation

Au titre du développement durable, le Client autorise expressément SoLocal Marketing Services pour toute la durée du Contrat, à lui délivrer sa facture sous forme électronique par mail et reconnaît qu'elle lui tient lieu de facture d'origine. Chaque facture intègre le montant dû par le

Client. Le Client sera libre de consulter sa facture, de la copier ou de l'imprimer ; il lui appartient de la conserver dans le respect des dispositions légales applicables. Sa facture sera consultable sur son Espace Client. Une facture sur support papier peut être envoyée au Client à tout moment s'il en fait la demande écrite à SoLocal Marketing Services.

Les prix s'entendent hors taxes. Les frais et taxes en vigueur au jour de l'émission de la facture seront pris en charge par le Client, qui s'y oblige.

2. Conditions de règlement

Le paiement total TTC des frais de création du Site (augmenté le cas échéant des frais de création des Options souscrites) est exigé à la souscription et pourra être réalisé, soit par carte bancaire, soit par virement, soit par prélèvement bancaire.

Le règlement total TTC du forfait de maintenance et référencement du Site se fera par prélèvement bancaire sous forme d'abonnement au choix du Client :

- Par paiement comptant lors du mois de début de parution auquel cas les frais de création seront intégralement versés à la souscription
- Par paiement en 3 fois : selon trois échéances mensuelles consécutives du même montant, à compter du mois de début de parution auquel cas, les frais de création seront versés selon trois échéances mensuelles consécutives à compter de la souscription ;
- Sur 12 mois, suivant échéances mensuelles de même montant, à compter du mois de début de parution, auquel cas, les frais de création seront versés selon trois échéances mensuelles consécutives à compter de la souscription.

L'abonnement dont le règlement sera réalisé en plusieurs fois intègre des frais de gestion dont le montant varie en fonction du nombre d'échéances.

Le défaut de paiement ou le paiement partiel des sommes dues quelle que soit la prestation, entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la créance et une indemnité de retard égale à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement égale à 40 (quarante) euros, outre les frais judiciaires qui pourraient être exposés.

En outre, il sera appliqué de plein droit une indemnité égale à 30 € (trente euros), En cas de défaut de paiement SoLocal Marketing Services se réserve la possibilité de suspendre tout ou partie de la prestation. SoLocal Marketing Services pourra résilier, sept (7) jours après mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception restée sans effet, tout ou partie du Contrat et ce, sans préjudice du versement par le Client des sommes restant dues.

SoLocal Marketing Services peut demander des conditions de paiement particulières, en cas d'incidents de paiement antérieurs, ou si la solvabilité du Client présente des risques anormaux ou si les modalités de recouvrement présentent des difficultés particulières.

3. Convention de preuve

Les Parties ont décidé de mettre en œuvre un processus de dématérialisation de l'ensemble des documents échangés entre elles, au moyen d'une plateforme informatique exploitée par la Société SLIMPAY-agissant en qualité de prestataire indépendant de service de certification électronique, au sens de l'article 1-11 du Décret n° 2001-272 du 30 mars 2001- via l'utilisation d'outils de signature électronique garantissant :

-L'identification du signataire via l'authentification préalable du Client assurée

par la collecte de données d'identification réalisée en amont par SoLocal Marketing Services - et à sa suite l'émission d'un certificat à la volée par l'Autorité de Certification (permettant de lier les données afférentes à la vérification de signature à une personne et d'en confirmer l'identité).

-le consentement du signataire quant au contenu du document via la saisie d'un mot de passe à usage unique adressé par SMS au moment de la signature du document.

-l'intégrité du document signé, via le procédé de signature numérique de l'Autorité de certification et son archivage sécurisé.

-le lien entre le signataire et le document via l'émission du certificat,

-le lien entre la signature numérique et le document auquel elle s'attache, via l'établissement d'un fichier de preuve les contenant et une traçabilité des actions opérées au moment de la signature.

Dans le cadre de ce processus, le Client consent expressément à ce que l'ensemble de ses données, y compris personnelles, soient transmises à la Société SLIMPAY, en vue de réaliser une signature électronique.

Tout document sous forme électronique signé électroniquement par au moins l'une des Parties par l'usage des fonctionnalités de la plateforme et rendu accessible par une Partie à l'autre Partie sur la plateforme constitue un document opposable valant preuve, entre les Parties, de l'existence, de l'origine, de l'envoi, de l'intégrité et de l'horodatage du document émis et reçu ; étant précisé que l'envoi et la réception sont réputés intervenir au même instant.

Les Parties reconnaissent ainsi expressément à tout document échangé dans les conditions précitées, (i) la qualité de document original ; (ii) l'admettent en preuve au même titre qu'un écrit sur support papier, au sens de l'article 1366 du Code civil et (iii) s'engagent à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante tant du document que de ses éléments, sur le fondement de leur nature électronique.

Le Client reconnaît expressément qu'il lui appartient de gérer et conserver les documents signés dans le respect des dispositions légales applicables.

Les Parties reconnaissent que la plateforme présente des garanties suffisantes de fiabilité et de performance conformes à l'état de l'art et à la législation et acceptent que la Société exploitante fasse évoluer, notamment pour les maintenir à l'état de l'art, (i) les caractéristiques techniques et les conditions d'utilisation de la plateforme - sous réserve de ne pas altérer ou risquer d'altérer le niveau de sécurité entourant l'établissement des documents, leur conservation fidèle et durable et l'accès aux Parties-, et/ou (ii) les procédures de délivrance et de révocation des certificats, notamment pour garantir et en améliorer le fonctionnement et la sécurité.

Les Parties ont conscience que la plateforme est une solution accessible via le réseau Internet et fournie par une personne tierce au Contrat. Les Parties reconnaissent qu'aucune d'entre elles ne dispose des ressources nécessaires pour prévenir toute perte de données ou de performance, toute difficulté ou impossibilité d'accès et plus généralement toute anomalie ou dysfonctionnement empêchant d'utiliser normalement la plateforme. En conséquence, chaque Partie renonce expressément à tout recours pour tous dommages contre l'autre Partie en cas de défaillance ou indisponibilité de la plateforme y compris en cas de pertes de données résultant d'une défaillance ou indisponibilité de la plateforme, sous réserve que ladite défaillance ou indisponibilité ne soit pas le résultat d'un manquement ou du comportement fautif de cette autre Partie.

De même, chaque Partie renonce à tout recours contre l'autre Partie dans le cas où la Société exploitante déciderait ou serait contrainte de cesser l'exploitation de la plateforme. Les Parties s'engagent à s'informer mutuellement et dans les plus brefs délais de toute anomalie, tout dysfonctionnement ou tout incident rencontré dans l'utilisation de la plateforme. Chacune des Parties conserve à sa charge les frais liés à l'obtention des moyens matériels, logiciels et réseaux nécessaires à l'utilisation de la plateforme. Chacune des Parties demeure entièrement et exclusivement responsable de toutes conséquences qui résulteraient d'un manquement à ses obligations contractuelles ou plus généralement de la mauvaise utilisation de la plateforme ou de la signature électronique.

Iv. Conditions appliquées aux Offres Site Essentiel et Site Essentiel E-commerce et options

1 Acceptation de l'offre et des conditions générales de vente :

Les Offres Site Essentiel et Site Essentiel Ecommerce ne sont ouvertes qu'aux clients ayant une adresse de facturation en France (Corse Comprise).

Toute souscription du Client à l'une des Offres et à l'une des options suppose l'acceptation des présentes conditions générales de ventes jointes, au bon de Commande envoyé par SoLocal Marketing Services.

En souscrivant à la Commande, le Client reconnaît accepter sans réserve les présentes conditions générales de vente. Sauf rétractation, toute Commande validée par le Client sera considérée comme ferme et irrévocable à compter de la réception du Bon de commande et de l'autorisation de prélèvement signés.

2 Rétractation

Le CLIENT est informé que conformément à l'article L221-3 du Code de la consommation, il est susceptible de disposer d'un droit de rétractation à condition que soient réunies les trois conditions cumulatives suivantes :

- le contrat a été conclu hors établissement (en dehors de SoLocal Marketing Services. et non par téléphone) ;
- l'objet du Contrat n'entre pas dans le champ de l'activité principale du Client ;
- le Client emploie un nombre de salariés inférieur ou égal à cinq.

Soucieux de la satisfaction de ses clients, SoLocal Marketing Services a décidé d'élargir le droit de rétractation à l'ensemble des CLIENTS TPE/PME à l'exclusion des CLIENTS Grands comptes, Réseau et Secteur Public.

En conséquence, dans l'hypothèse où le CLIENT est un client TPE/PME et quel que soit le canal de souscription de sa commande, ce-dernier pourra notifier à SoLocal Marketing Services, par tout moyen écrit, sa volonté de se prévaloir de son droit de rétractation dans un délai de quatorze (14) jours à compter du lendemain de la date de conclusion du Contrat (date de cachet de la poste faisant foi pour les envois postaux). Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Ce délai de rétractation est exclu en cas de modification de commande, de reconduction de commande ou en cas de montée ou descente en gamme.

3 Modification :

Le prix et les prestations convenues dans le cadre de la Commande correspondent aux tarifs de l'Offre Site en vigueur à la date de leur validation. SoLocal Marketing Services se réserve le droit de modifier à tout moment ses tarifs et/ou ses offres. Dans cette hypothèse, le Client est informé de toute modification, et dispose d'un délai de trente (30) jours à compter de son information pour résilier son Contrat par courrier recommandé avec accusé de réception. A défaut, le Client est réputé avoir accepté la modification concernée, qui entrera en vigueur au plus tôt dans le mois qui suit l'expiration du précédent délai. SoLocal Marketing Services se réserve le droit de modifier les clauses des présentes conditions générales de vente. Toute nouvelle version des conditions générales de vente sera envoyée par email au Client et sera applicable au Client, sauf résiliation du Client, trente (30) jours après cette publication.

4 Changement d'offre : Site Essentiel vers Site Essentiel Ecommerce

Si le Client dispose d'un Site Essentiel en cours de parution lors de la souscription d'un Site Essentiel Ecommerce, SoLocal Marketing Services reprendra le Site Essentiel existant et réalisera les seules prestations de création liées à la boutique virtuelle à l'exclusion de toute autre prestation de création du Site ce que le Client reconnaît et accepte.

Les frais de création facturés par SoLocal Marketing Services lors de la souscription du Site correspondront donc à la création de la boutique virtuelle.

5 Changement d'offre/ modification de commande

Le Client peut faire une montée en gamme à tout moment, pour cela il devra souscrire à l'offre site supérieure selon les conditions y afférentes sous réserve de la facturation de frais de création liée à cette montée en gamme par SoLocal Marketing Services. L'ancienne offre sera automatiquement résiliée à la parution du nouveau site. Les remises éventuellement consenties ne seront pas reconduites dans le cadre de la Commande.

6 Garantie :

Par l'acceptation de la Commande, le Client garantit avoir les capacités de règlement suffisantes pour assurer la couverture de la créance de SoLocal Marketing Services. Si, après analyse, les capacités de règlement du Client se révèlent insuffisantes, SoLocal Marketing Services l'en informera dans un délai de trente (30) jours calendaires après l'acceptation de la Commande. Dans ce cas, SoLocal Marketing Services précisera au Client la ou les possibilités de nature à assurer à SoLocal Marketing Services une garantie de règlement satisfaisante. En cas de refus ou de non-exécution de cette ou ces possibilité(s) par le Client, SoLocal Marketing Services sera en droit de ne pas exécuter le Contrat.

7 Cession/sous-traitance :

Le Contrat étant conclu intuitu personae, il ne pourra être cédé ou transféré, et tout ou partie de, sous quelque forme que ce soit. Par exception aux dispositions précédente, SoLocal Marketing Services pourra céder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations découlant du Contrat, dès lors que le cessionnaire reprend l'intégralité des obligations vis-à-vis du Client, et pourra

sous-traiter tout ou partie de ses obligations.

8 Publicité :

Le Client autorise gracieusement SoLocal Marketing Services et le Groupe à citer et reproduire à titre de référence le nom du Client et les prestations réalisées.

Le Client certifie avoir la possibilité d'en autoriser l'utilisation, la reproduction et la représentation et garantit SoLocal Marketing Services et le Groupe contre toute action en contrefaçon, concurrence déloyale ou parasitaire, qui pourrait être intentée à son encontre à raison de l'utilisation, de la reproduction et de la représentation de ces éléments.

Il est convenu que les pages web objets de la présente Commande pourront être reproduites par SoLocal Marketing Services et par le Groupe à des fins publicitaires dans tout document et sur tout support imprimé, en ligne, sur CDROM et/ou le cas échéant pour les mesures d'audience associées, et ce pour la durée de 3 (trois) ans.

9 Confidentialité

Les parties conviennent de considérer comme strictement confidentiel l'ensemble des informations et des documents échangés dans le cadre des présentes, y compris le Contrat. Cette obligation survivra pendant une durée de douze (12) mois à l'expiration du Contrat pour quelle que cause que ce soit.

10 Suspension/résiliation

En cas de manquement par l'une des parties à l'une de ses obligations au titre d'un des Produits souscrits et après 7 (sept) jours suivant la réception par la partie défaillante d'un courrier recommandé demeuré sans effet, le contrat sera résilié de plein droit et sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

SoLocal Marketing Services se réserve le droit de suspendre la parution de toute annonce publicitaire et/ou de résilier de plein droit toute commande sans délai, sans formalité et sans droit à indemnité, en cas de non-respect par le Client des conditions de paiement ou si tout ou partie de l'annonce publicitaire s'avérait être non conforme aux lois et règlements applicables, aux présentes CGV, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public. Cette suspension/résiliation ne fera pas obstacle à ce que SoLocal Marketing Services réclame au Client des dommages et intérêts en fonction de préjudice subi par SoLocal Marketing Services.

11 Force majeure :

En cas de survenance d'un cas de force majeure, l'exécution du Contrat est suspendue dans un premier temps.

Doit être considéré comme un cas relevant de la force majeure outre les cas retenus par la jurisprudence française : les interruptions ou dysfonctionnements, ainsi que toute maintenance ou panne de logiciels et équipements empêchant la réalisation des prestations par SoLocal Marketing Services, les émeutes ou désordres, les catastrophes naturelles ou épidémies, les actes de terrorisme, le sabotage, les dispositions d'ordre législatif ou réglementaire apportant des restrictions à l'objet du Contrat, les conflits sociaux quels qu'ils soient, et plus généralement tout événement extérieur à SoLocal Marketing Services, ou empêchant l'exécution normale du Contrat. Sera également considéré comme un cas de force majeure, l'inexécution de ses obligations contractuelles par SoLocal Marketing Services en raison du défaut d'exécution des obligations d'une tierce partie qu'elle avait chargé d'accomplir tout ou partie de ses obligations lorsque les conditions de la force

majeure telles que définies ci-dessus sont réunies dans le chef du tiers.

Si cet évènement devait avoir une durée supérieure à quatre-vingts-dix (90) jours ouvrés, le Contrat pourra être résilié, de plein droit, sans formalité judiciaire, par SoLocal Marketing Services, sans préavis et sans droit à indemnité, de quelque nature que ce soit, par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception ayant un effet immédiat.

12 Responsabilité de SoLocal Marketing Services

Si la responsabilité de SoLocal Marketing Services est engagée, SoLocal Marketing Services corrigera l'erreur ou le manquement dans les meilleurs délais, et le Client sera en droit d'être indemnisé uniquement du préjudice direct subi et démontré. Cette indemnité ne pourra être supérieure au prix versé par le Client pour la conception et la réalisation du Site concerné par le manquement.

SoLocal Marketing Services décline toute responsabilité :

- quant à tout préjudice ou tout dommage qui pourrait résulter des prestations liées à la solution de paiement en ligne (prestations commercialisées et exécutées par LEMONWAY ou PAYPAL),

- quant aux défauts ou erreurs qui pourraient résulter de l'utilisation des documents (photos, brochures, films, disquettes, CD, informatiques, documents communiqués via l'espace Client, ...) remis par le Client que ceux-ci aient été ou non modifiés par SoLocal Marketing Services, à moins que les défauts ou les erreurs en question ne résultent d'une telle modification. Ces documents pourront être récupérés par le Client dans un délai d'un mois à compter de la mise en ligne du Site.

Après cette date, ils seront détruits et aucune demande de restitution ne pourra être satisfaite.

SoLocal Marketing Services est tenue de respecter ses obligations applicables en matière de protection des Données à Caractère Personnel, ainsi que mentionné à l'article IV.17.

13 Obligations et responsabilité du Client

Le Client s'engage au paiement total de l'offre souscrite au présent Contrat selon les modalités définies aux présentes conditions générales de vente.

Le Client s'engage à collaborer activement avec SoLocal Marketing Services afin de permettre le bon déroulement des prestations. Il s'engage notamment à fournir à SoLocal Marketing Services les éléments et informations nécessaires à la réalisation des prestations, et dans les délais nécessaires à l'exécution desdites prestations. A défaut, les délais de réalisation des prestations prévus sur la (les) Commande(s) concernée(s) ne seront pas respectés par SoLocal Marketing Services sans que le Client ne puisse prétendre à un quelconque remboursement du montant de la Commande, ni à aucune autre pénalité ou dommages et intérêts quels qu'ils soient, le Client sera redevable en intégralité du montant de la Commande.

Le Client assume, en tant qu'éditeur du contenu du Site l'entière responsabilité de l'ensemble des éléments transmis à SoLocal Marketing Services, et en garantit la véracité. Le Client est seul responsable des éléments qu'il demande à SoLocal Marketing Services d'intégrer sur le Site et dont il autorise à SoLocal Marketing Services (et/ou l'hébergeur) l'usage pour la réalisation des prestations prévues au Contrat. Le Client déclare qu'il dispose des droits de propriété intellectuelle et des droits relatifs à l'image de la personne humaine et des biens et d'une

manière générale de tous les droits des tiers sur l'ensemble des éléments fournis par lui à SoLocal Marketing Services, figurant ou présent sur son Site et le cas échéant dont il accepte le téléchargement par les internautes depuis le Site. Le Client déclare que ces éléments sont notamment conformes à l'ordre public, aux bonnes mœurs et aux règles légales, administratives ou déontologiques de sa profession, de son secteur, des services ou produits qu'il commercialise. Il lui appartient de s'entourer des garanties appropriées (par exemple en faisant valider le Site y compris dans les éléments proposés par SoLocal Marketing Services par un expert indépendant avant acceptation) et se substituera à SoLocal Marketing Services en cas de conflit sur une telle conformité avec un tiers.

Le Client, averti du fait que le Site en ligne sur Internet est consultable par des personnes de tout âge, nationalité, race, sexe ou confession, s'abstiendra de toute allégation pouvant heurter la sensibilité des consultants. Le contenu du Site doit être conforme notamment à l'ordre public, aux bonnes mœurs et à la réglementation applicable, y compris, s'il y a lieu, aux recommandations de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité. De même, le Client s'engage à ce que le contenu de son Site et de tout autre site Web auquel le Site permet d'accéder par un lien hypertexte soit notamment conforme à l'ordre public et aux bonnes mœurs. SoLocal Marketing Services est autorisée à refuser toute demande du Client qui ne respecterait pas ce principe, et pourra, sans notification préalable, suspendre, interrompre ou annuler l'accessibilité vers un site contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public. De même, en cas de notification d'un contenu et/ou Site présentant un caractère illicite, au sens de l'article 6.1.2 de la Loi sur la Confiance en l'Economie Numérique du 21 juin 2004, SoLocal Marketing Services en sa qualité d'hébergeur se réserve le droit de retirer le contenu litigieux et/ou suspendre, interrompre ou annuler l'accessibilité vers le Site concerné.

Le Client doit avertir SoLocal Marketing Services lors de la souscription de la Commande, de l'inclusion dans le Site d'éléments auxquels sont attachés des droits d'auteurs ou droits voisins du droit d'auteur gérés par une société de perception et de répartition des droits.

Le Client est tenu de respecter ses obligations applicables en matière de protection des Données à Caractère Personnel, ainsi que mentionné à l'article IV.17.

Le Client est également tenu de faire figurer sur son Site les mentions prévues à l'article 19 de la Loi sur la Confiance en l'Economie Numérique du 21 juin 2004, ainsi que celles prévues à l'article R.123-38 du Code de Commerce. Le Client s'engage à remettre à SoLocal Marketing Services, les éléments légaux devant figurer sur son Site.

Le Client garantit SoLocal Marketing Services contre toute action ou condamnation qu'il aurait à supporter du fait du non-respect par le Client des dispositions du présent article.

En dehors des contrats souscrits par un mandataire au sens de la loi du 29 janvier 1993, le signataire demeure responsable du paiement prévu par le Contrat même s'il a demandé, pour des raisons qui lui sont propres, que la facture soit adressée à un tiers.

Le Client garantit être seul responsable des relations qu'il établit avec tout client par l'intermédiaire de son ou ses Site(s) Essentiel Ecommerce. Notamment, il déclare et garantit :

- que les produits, services et informations qu'il propose en ligne sur son Site e-

commerce ne sont pas prohibés et sont proposés de manière loyale et conforme aux lois, réglementations et/ou usages applicables (notamment celles relatives à la vente ou aux prestations de services à distance, à la publicité et aux promotions, affichage de ses propres conditions générales de vente, le contenu de l'offre et les prix avec mention des taxes si nécessaires, respect de la faculté de retour, obligation d'information sur l'entreprise, etc.)

- qu'il est seul responsable de l'exécution de toute livraison uniquement en France y compris en Corse et dans les DOM TOM et des suites à donner en cas d'exercice par son client de son droit de rétractation
- qu'il précise expressément dans ses conditions générales de vente et/ou de prestation de services accessibles depuis le(s) Site(s) que (i) SoLocal Marketing Services est tiers à l'activité qu'il exerce sur son/ses Site(s) et que SoLocal Marketing Services n'encourt aucune responsabilité que ce soit à cet égard, (iv) que le Client assume seul la responsabilité pleine et entière des transactions et commandes des clients, des paiements et de leurs suites, notamment en termes de taxes, impôts, droits, retenues à la source et autres prélèvements obligatoires et (v) qu'il fait sien toute réclamation et tout litige y afférant.

Le Client s'engage ainsi à :

- gérer et prendre à sa charge les éventuels coûts des transactions de paiement effectués sur le Site et les frais de livraison des produits et services sur le Site Client

Le Client est exclusivement responsable :

- de la tarification et de la facturation, dans le respect de la réglementation en vigueur
- des préjudices causés aux tiers du fait de l'utilisation des produits et services proposés sur le Site Client
- de la gestion de son stock, des commandes, de leur disponibilité et de leur livraison

Le Client fait sien toutes réclamations et tous litiges relatifs au paiement du produit ou service fourni, tous litiges afférant à son Site e-commerce et notamment ceux mettant en cause l'utilisation des données indiquées sur son Site Essentiel Ecommerce ou le contenu de son offre et ses engagements contractuels.

Le Client garantit SoLocal Marketing Services contre toute réclamation ou action de quelque nature que ce soit émanant d'Internaute acheteurs, de banques ou de tiers. Quelle que soit leur qualité de consommateur ou professionnel. Dans ce cas, tout litige sera traité et pris en charge uniquement par le Client.

Le Client reconnaît expressément que SoLocal Marketing Services ne participe aucunement au sens des présentes au développement, et à la maintenance du Site E-commerce ou du catalogue de produits et services, qu'il ne fait qu'héberger.

Le Client est seul responsable de l'ensemble des obligations légales, fiscales et contractuelles résultant de son activité. SoLocal Marketing Services est ainsi dégagée de toute responsabilité quant à la détermination du montant - à la collecte et au reversement - de tout impôt, taxe ou droit dont serait redevable le Client.

14 Mise en garde

Internet est un réseau de communication électronique public à caractère international. Tout site ou élément du site y figurant peut être téléchargé puis utilisé par tout ordinateur dans le monde. Le Client ne saurait tenir SoLocal Marketing Services pour responsable d'un abus de ce type.

15 Titularité des droits

Tout Site conçu par SoLocal Marketing Services, ainsi que le cas échéant, les Vidéos

et le Reportage photos (composantes et options Site Privilège) constituent des œuvres de l'esprit protégées par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et des réglementations internationales applicables. SoLocal Marketing Services reste titulaire des droits de propriété intellectuelle afférents à l'ensemble des éléments et travaux relatifs au Site et aux Vidéos et Reportage photos du Client, et ce à l'exclusion des données constituant le fond documentaire du Site dont le Client est titulaire ou dont il a acquis les droits auprès de tiers. Dans ces conditions, SoLocal Marketing Services se réserve la possibilité de diffuser les Vidéos sur tous les sites Partenaires de SoLocal Marketing Services.

Le Contrat n'emporte aucune cession de droit sur ces éléments et travaux au profit du Client (sauf accord spécifique) autre que celle l'autorisant à mettre en ligne sur Internet dans les conditions prévues au Contrat (dont le prix est inclus dans le prix du Contrat). Il est en conséquence strictement interdit au Client de réutiliser, de céder, d'exploiter sous une autre forme tout ou partie de ces éléments et travaux, à l'exception des Vidéos et Reportages photos inclus dans l'offre et dans les conditions définies ci-dessous

16 Statistiques :

Le Client autorise SoLocal Marketing Services à effectuer les actions suivantes :

- Implémenter, modifier et retirer les marqueurs de son Site ;
- Gérer les droits d'accès à son interface ;
- Paramétrer et/ou administrer le Service ;
- Traiter, reproduire et/ou diffuser les données collectées sur son Site.

17. Durée – Résiliation Site et Options :

16.1 Le Contrat (Site y compris ses composantes et le cas échéant les Options souscrites) prend effet à compter de sa signature pour une période initiale de **24 mois** à compter de la date de parution effective du Site.

A l'issue de cette période initiale, **et sauf dénonciation du Client intervenue au plus tard deux (2) mois** avant son échéance par lettre recommandée avec accusé de réception (date d'envoi de la Poste faisant foi), **le Contrat sera tacitement reconduit par nouvelles période(s) successive(s) de (24) vingt-quatre mois**. Le Client peut alors résilier son engagement à chaque échéance, sous réserve du respect des modalités de résiliation précédemment définies.

Toutes les garanties souscrites au titre du présent Contrat sont étendues au(x) contrat(s) tacitement reconduit(s). Toutes les clauses prévues au sein du présent Contrat demeurent inchangées dans le cadre de contrat(s) tacitement reconduit(s).

16.2. En cas de souscription d'Options ultérieures à la Commande Site initiale, la durée de parution des Options est calée sur la date de fin de parution du Site et se reconduit tacitement selon conditions énoncées au paragraphe 16.1.

16.3. La validation de la Commande a lieu au moment de la validation du paiement du Client par SoLocal Marketing Services, et par exception, au moment de la validation des coordonnées bancaires du Client par SoLocal Marketing Services pour le paiement par prélèvement bancaire.

16.4. Annulation/Résiliation anticipée du Site :

Le Client pourra à tout moment résilier la Commande en adressant à SoLocal Marketing Services une lettre recommandée avec accusé de réception. En pareil cas, le Client devra alors s'acquitter dans un délai

de trente (30) jours à compter de la réception de ladite lettre par SoLocal Marketing Services (i) des relevances d'abonnement restant à courir jusqu'à la fin de la durée d'engagement indiquée dans le récapitulatif de Commande (24 mois) et, (ii) des éventuels frais de transfert de gestion du nom de domaine de 60€, si le Client souhaite que SoLocal Marketing Services transfère son nom de domaine à l'organisme de son choix.

18 Divers :

Indépendance des parties : Les parties sont réputées être indépendantes l'une par rapport à l'autre, et aucune disposition du Contrat ne sera interprétée notamment comme créant entre elles un affectio societatis, un quelconque lien de subordination entre le personnel de chacune des parties, ou une solidarité à l'égard de leurs créanciers respectifs.

Nullité partielle - Dissociation : Dans l'hypothèse où une disposition du Contrat serait nulle, illégale, inopposable ou inapplicable d'une manière quelconque, les autres stipulations du Contrat demeureront en vigueur en conservant leur plein et entier effet. Néanmoins, les parties entameront dans ce cas des concertations afin d'intégrer dans le Contrat une nouvelle clause ayant pour effet de rétablir la volonté commune des parties telle qu'exprimée dans la clause initiale, et ce, dans le respect du droit en vigueur applicable au Contrat.

Maintien de certaines stipulations : Toutes les dispositions du Contrat qui peuvent être raisonnablement interprétées comme survivant à l'expiration du Contrat pour quelle que cause que ce soit survivront à cette expiration.

Annexe : le présent Contrat comporte une (1) annexe qui en est indivisible.

19 Protection des Données à Caractère Personnel

Chaque Partie s'engage à se conformer en toutes circonstances à ses obligations applicables découlant :

- De la réglementation, française et européenne, applicable relative à la protection des Données à Caractère Personnel, en particulier la loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique & Libertés » et ses textes d'application, la réglementation européenne applicable et notamment le Règlement européen UE 2016/679 du 27 avril 2016 ;
- des recommandations et délibérations applicables de la CNIL ;
- des instructions du Client s'agissant de SoLocal Marketing Services.

Les Parties reconnaissent que le Client agit en tant que responsable du traitement des Données à Caractère Personnel, SoLocal Marketing Services agissant en tant que sous-traitant.

Le Client garantit en particulier respecter les obligations suivantes :

- Procéder aux formalités déclaratives requises, le cas échéant auprès de l'autorité de régulation au titre de la collecte, du traitement et de la communication des données ;
- Recueillir valablement le consentement des personnes concernées, lorsque requis, en particulier pour le traitement des données à des fins de prospection commerciale et/ou d'envoi de newsletter.
- Prendre en compte valablement et dans les meilleurs délais toute demande de droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'opposition

relatives au traitement de Données à Caractère Personnel émanant d'une personne dont les données sont traitées. Notifier à SoLocal Marketing Services ladite demande pour répercussion.

- Prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité des données, et notamment, empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, et empêcher tout accès qui ne serait pas préalablement autorisé par le Client. A cette fin, le Client garantit mettre en œuvre toutes les mesures appropriées compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre, de la nature, la portée, du contexte et des finalités du traitement, des risques pour les droits et libertés des personnes concernées (dont le degré de probabilité et de gravité varie).

SoLocal Marketing Services s'engage à respecter les obligations suivantes :

- Ne traiter les données que pour les besoins de l'exécution des prestations à l'exclusion de toute finalité propre ou pour le compte d'un tiers ;
- En conséquence, ne donner accès aux données qu'aux personnes habilitées, en interne ou en externe, à en connaître pour les besoins de l'exécution des prestations ;
- Ne traiter les données que sur instruction documentée du Client, en conséquence à alerter le Client en cas d'instruction non conforme à la réglementation ;
- Coopérer avec le Client afin de l'aider à satisfaire ses propres obligations en matière de protection des données à caractère personnel ;
- Mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité appropriées compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre, de la nature, la portée, du contexte et des finalités du traitement, des risques pour les droits et libertés des personnes concernées (dont le degré de probabilité et de gravité varie) ;
- Notifier le Client de toute faille de sécurité ou violation affectant les Données à Caractère Personnel (destruction, perte, altération, divulgation ou encore accès non autorisé à des Données à Caractère Personnel, de manière accidentelle ou illicite), dans les délais les plus brefs suivant ladite violation ;
- Répercuter au Client dans les meilleurs délais les demandes de droit d'accès/rectification/opposition/limitation/effacement émanant des personnes dont les données sont traitées pour le compte du Client.

Le Client est informé et accepte que l'exécution de certaines prestations par SoLocal Marketing Services est confiée à des sous-traitants. La liste des sous-traitants est disponible sur demande. SoLocal Marketing Services répercute ses obligations en matière de protection des données personnelles à ses sous-traitants.

SoLocal Marketing Services et ses sous-traitants ne pourront transférer des Données à Caractère Personnel hors Union Européenne sans accord préalable du Client. Lorsque de tels transferts sont nécessaires, seront sécurisés par la signature de clauses contractuelles types avec les prestataires concernés. En tout état de cause, SoLocal Marketing Services collaborera avec le Client pour l'aider à accomplir les formalités

déclaratives requises.

20 Droit applicable et attribution de compétence :

Le Contrat est régi par le droit français. Tout différend survenant entre les parties y compris en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie, de demande incidente, de procédure d'urgence, ou de procédure conservatoire, sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

21 Protection de Vos Données à Caractère Personnel:

Vos données clients font l'objet d'un transfert vers nos sous-traitants situés au Maroc et aux États-Unis, pour les finalités de gestion des clients. Ces transferts sont encadrés contractuellement et sont soumis à autorisation de la CNIL.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation, de retrait de consentement.

SoLocal Marketing Services peut être amenée à communiquer à SolocalGroup et/ou ses filiales et/ou à ses Partenaires toutes les coordonnées ainsi que le contenu des insertions publicitaires recueillis dans le cadre de la présente Commande, dans le but d'effectuer des opérations de prospection commerciale, de marketing direct, d'édition d'annuaires et/ou de renseignements téléphoniques, en France ou à l'étranger.

Le Client peut exercer ses droits et/ou s'opposer à cette communication en le notifiant par lettre simple adressée à SoLocal Marketing Services – Service Client Site Essentiel et Site Essentiel Ecommerce - 16904 Angoulême cedex 9.

22 Ethique et anticorruption:

Le Client reconnaît, dans ses rapports avec Solocal, la validité et la force obligatoire des dispositions de l'annexe « Ethique et anticorruption » lesquels lui sont opposables.

IV. ANNEXE

Annexe 1 - Fabrication de l'Option Reportage Photos

La prestation du reporter-photo est réalisée en une seule séance et sur un seul lieu, à la suite d'un rendez-vous pris d'un commun accord avec le Client et honoré par celui-ci, pour :

- La séance de prise de vues
- La sélection des images retenues par le client
- La signature du bon de visite attestant de la réalisation de la séance de prise de vue, du respect de la propriété intellectuelle par le client et de la cession du droit à l'image des individus apparaissant sur les photographies
- Après la séance, le reporter-photo envoie à SoLocal Marketing Services les photographies pour parution sur le site internet du Client

En cas de rendez-vous non honoré ou reporté par l'annonceur, SoLocal Marketing Services se réserve le droit d'utiliser des photos issues de la banque d'images constituée par SoLocal Marketing Services pour réaliser le Site, jusqu'à la livraison des photos par le reporter-photo.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter, dans les 14 jours à compter du lendemain de la date de souscription du contrat.

Par mail à l'adresse :

retractation@solocal.com

Par voie postale :

A l'attention de SOLOCAL MARKETING SERVICES,
Service rétractation,
204, rond-point du Pont de Sèvres
92649 Boulogne-Billancourt Cedex

Objet : Rétractation

Date *:

Je vous notifie par la présente vouloir exercer mon droit de rétractation et annuler la commande concernant l'offre [nom de ou des offre(s) à préciser*] :

Les informations concernant la commande sont les suivantes :

- Nom du Client *:
- Raison sociale :
- Numéro annonceur figurant sur votre bon de commande *:
- Date de commande figurant sur votre bon de commande *:
- Adresse du Client *:

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Les présentes Conditions Générales de Prestations de Services (ci-après les « CGPS ») entrent en vigueur à compter de la date de signature du bon de commande du Client. Elles s'appliquent aux offres ci-après :

- Site Premium
- Site Premium E-commerce

Définitions

Booster Site désigne une composante de l'offre Site. Il s'agit de la campagne publicitaire « clés en mains » livrée au Client consistant dans la diffusion de la Publicité au sein de l'espace de référencement payant (dit « SEA ») des moteurs de recherche partenaires de SoLocal Marketing Services permettant au Site du Client d'être visité autant de fois que défini dans l'offre

- 100 clics par mois pendant la durée de l'abonnement pour l'offre Site Premium.
- 600 Clics et suivant la durée indicative définie à l'offre (6 mois) non renouvelable pour l'offre Site Premium E-Commerce ;

A cette fin, SoLocal Marketing Services procède, au nom et pour le compte du Client, au choix et à l'achat des mots clés et des espaces publicitaires sur ces moteurs en tenant compte de l'activité et de la zone de chalandise du Client, puis à la création et à la mise en ligne de la Publicité dans ces espaces.

Clic désigne l'action effectuée par un consultant de l'un de ces moteurs de recherche sur la Publicité.

Client désigne l'annonceur dont le siège est situé en France (Corse comprise), souscrivant directement ou par l'intermédiaire d'un mandataire (agence de publicité, centrale d'achat d'espace) aux offres Site Premium ou Site Premium E-commerce.

Commande désigne la proposition commerciale de SoLocal Marketing Services acceptée par le Client.

Compte Client désigne le compte ouvert pour chaque Client (un compte client par SIREN) sur la plateforme Solocal Manager à la suite de la souscription à l'offre, avec identifiant et mot de passe.

Contrat désigne la Commande et les présentes conditions générales de vente.

Données à Caractère Personnel désignent toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres.

Groupe désigne Solocal Group et ses Sociétés Affiliées

Partenaire désigne toute entreprise directement ou indirectement partenaire de SoLocal Marketing Services intervenant dans le cadre de la réalisation de l'offre Site et pouvant donc être destinataire des éléments Client ou du Contrat nécessaires.

Publicité désigne toute annonce du Client telle que créée et mise en ligne par SoLocal Marketing Services, dans les conditions définies aux présentes, composée d'une dénomination commerciale, d'un texte de présentation de son/ses entreprise(s) ou de son/ses activité(s), d'un lien URL cliquable dirigé vers une page du Site du Client, et destinée à promouvoir sa/ses marque(s) et/ou la fourniture de bien(s) ou de service(s).

SoLocal Marketing Services désigne la société SoLocal Marketing Services, SA au capital de 7 275 000 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro B 422 041 426, et dont le siège social est situé 204 rond-point du Pont de Sèvres, 92100 Boulogne Billancourt

Reportage Photos désigne une option du Site.

Registrar désigne le centre

d'enregistrement qui reçoit les inscriptions des noms de domaines.

Site désigne le site internet réalisé par SoLocal Marketing Services : Site Premium et/ou Site Premium E-commerce vers lequel la Publicité redirige.

Site Premium désigne l'offre de création et de référencement d'un site Internet personnalisé, fixe et mobile vitrine commercialisée par SoLocal Marketing Services.

Site Premium E-commerce désigne l'offre de création et de référencement d'un site Internet personnalisé, fixe et mobile doté notamment d'une boutique virtuelle et via lequel le Client peut commercialiser des produits ou services sur Internet, dans les conditions énoncées à l'article II. 1 des présentes.

Sociétés Affiliées désigne une société dont la société Solocal Group détient directement ou indirectement plus de vingt pourcent (20%) du capital et/ou des droits de vote.

Vidéo Reportage et Vidéo Platinum désignent des options du Site.

I – Description des prestations communes aux Offres Site Premium et Site Premium E-commerce

10. Création d'un Compte Client

Afin de bénéficier des prestations, un Compte Client sera automatiquement créé par Solocal Marketing Services et lié à l'aide de l'adresse mail renseignée par le Client lors de la souscription de la Commande, ce que le Client reconnaît et accepte. Le Client recevra un email afin de finaliser l'activation du Compte Client indispensable pour bénéficier des prestations.

Pour bénéficier de ces offres, le Client ne doit pas présenter d'impayés auprès de SoLocal Marketing Services ou d'une Société Affiliée.

11. Création de Site

Dans le cadre d'une création de Site, SoLocal Marketing Services s'engage aux prestations qui suivent, lesquelles seront effectuées selon les spécifications techniques et charte graphique des prestataires intervenants : réalisation des textes, images, travaux et options souscrits par le Client, saisie, programmation du Site.

SoLocal Marketing Services s'engage à soumettre au Client, un projet d'épreuve du Site dans les meilleurs délais après la date de souscription, sous réserve que le Client s'engage à adresser à SoLocal Marketing Services le maximum d'éléments et à coopérer avec SoLocal Marketing Services pour une réalisation optimale du Site ; à défaut, la création du Site en sera retardée.

Si malgré plusieurs relances les éléments de création ne sont pas transmis à SoLocal Marketing Services, le Contrat sera susceptible d'être résilié de plein droit et resteront dus à SoLocal Marketing Services 100% du montant de la commande.

En l'absence d'éléments à l'issue des différentes relances, l'épreuve proposée au Client pourra néanmoins être réalisée avec :

- soit sur du contenu issu des autres produits publicitaires souscrits auprès de SoLocal Marketing Services ou d'une Société Affiliée
- soit sur un référentiel correspondant à son activité.

Il est précisé que les développements sur mesure, à la demande du Client ne sont pas couverts par l'Offre. Ainsi, l'Offre ne comporte pas d'intégration des systèmes informatiques du Client

(Connexion à un système de gestion intégré (ERP), ...) etc...

12. Contenu du Site

Le Site comporte :

- Jusqu'à 15 pages.
- Un catalogue produits :
 - Pour Site Premium : jusqu'à 20 produits intégrés par SoLocal Marketing Services dans le catalogue à la création.
 - Pour Site Premium E-commerce : jusqu'à 40 produits intégrés par SoLocal Marketing Services dans le catalogue à la création.

Au-delà du nombre de produits précités, le Client peut souscrire des fiches-produits additionnelles en option ou ajouter lui-même autant de produits qu'il le souhaite (dans la limite de 2500 produits dans le catalogue) via son espace client géré par notre Partenaire. Le catalogue est ainsi réalisé, mis à jour et activable (sauf exceptions consultables sur demande) directement par le Client dans son espace client.

c. Des Formulaires personnalisés : possibilité de choisir et personnaliser son formulaire de contact.

d. Un module de collecte d'adresses mails : formulaire de collecte des emails des clients du Client. Le Client peut se constituer un fichier lui permettant d'adresser des newsletters. Il appartient au Client de gérer les adresses selon la législation en vigueur (par exemple : donner la possibilité aux clients de se désabonner).

e. Des liens transactionnels renvoyant vers des URL spécifiques paramétrables (site du Client ou site externe).

f. Des adresses webmails : Possibilité de création de 10 comptes mails maximum pour une capacité totale de 30 GO, en lien avec le nom de domaine.

13. Epreuves du Site

Le Site donne lieu à l'envoi d'un courrier électronique permettant l'accès personnalisé du Client à une interface répertoriant le(s) épreuve(s). L'épreuve du Site est mise à disposition dans un délai moyen de quarante-cinq (45) jours après souscription de la commande, sous réserve de disponibilité du Client pour la phase de création du Site. Si dans les dix (10) jours calendaires suivant la réception de ce courrier électronique de mise à disposition de l'épreuve du Site, le Client n'a pas manifesté de désaccord sur le contenu de l'épreuve, le Client est réputé avoir accepté l'intégralité du Site. Dans le cas contraire, SoLocal Marketing Services procédera aux modifications selon les instructions du Client et dans la limite de trois allers/retours avant mise en ligne du Site. Chaque modification donne lieu à une nouvelle épreuve du Site.

14. Mise en ligne et hébergement

La mise en ligne du Site se fait selon les délais suivants : **mise en ligne du site au plus tard quinze (15) jours après mise à disposition de(s) l'épreuve(s) du Site.**

En qualité d'intermédiaire technique, SoLocal Marketing Services garantit que la mise en ligne sur le réseau Internet est effectuée conformément au délai indiqué ci-

dessus. Le Site, est hébergé sur un des centres serveurs choisis par SoLocal Marketing Services. L'hébergeur fournit le matériel informatique, la bande passante, les équipements de sécurité, les logiciels nécessaires à l'hébergement du Site ; il s'engage à apporter tout le soin et la diligence nécessaire à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art. L'hébergeur s'engage à utiliser des procédés et matériels dûment éprouvés et à prendre toute précaution raisonnable pour assurer la protection matérielle et la sécurité contre les risques d'intrusion des données et programmes qui lui sont confiés. Le Client reconnaît que les logiciels adaptés aux centres serveurs relèvent d'un domaine particulièrement complexe de la technologie informatique et qu'ils ne peuvent, en l'état actuel des connaissances, faire l'objet ni de test, ni d'expérience couvrant l'intégralité des possibilités d'utilisation.

L'hébergeur assure la continuité de son service 24 (vingt-quatre) heures sur 24 (vingt-quatre) et tous les jours de l'année ; il se réserve néanmoins la possibilité d'interrompre son service pour les durées les plus courtes possibles afin d'améliorer le fonctionnement de la plate-forme ou de pallier certaines imperfections ; ces interruptions n'excéderont pas une durée de 3 (trois) heures, sauf cas de force majeure. SoLocal Marketing Services fera le nécessaire auprès de l'hébergeur pour que la mise en ligne sur le réseau Internet du Site ainsi hébergé soit effectuée dans des conditions optimales, mais ne pourra encourir aucune responsabilité du fait d'interruptions exceptionnelles de ce centre serveurs dans les conditions ci-dessus précisées. Si néanmoins l'interruption devait excéder 3 (trois) heures, SoLocal Marketing Services et l'hébergeur s'efforceraient de mettre en place une solution de substitution acceptable. SoLocal Marketing Services et l'hébergeur ne peuvent être tenus pour responsables en cas de dysfonctionnement ou d'interruption du réseau Internet ou téléphonique rendant impossible l'accès au Site.

Le Client qui bénéficie de la fonction « statistique de consultation », reconnaît les limites de ce type de fonction et accepte de l'utiliser sans aucune garantie de la part de SoLocal Marketing Services quant aux résultats fournis.

15. Marque et nom de domaine

Un Site pour être actif doit nécessairement être rattaché à un nom de domaine. Ainsi, tout nom de domaine choisi par le Client et enregistré pour son compte auprès d'un Registrar (bureau d'enregistrement), dans le cadre de la présente commande, est automatiquement rattaché au Site.

Lorsqu'un Client détient un nom de domaine chez un autre Registrar, alors SoLocal Marketing Services accepte d'utiliser et d'intégrer ce nom de domaine au Site SoLocal Marketing Services, sous réserve que le Client transmette à SoLocal Marketing Services tous les éléments nécessaires à cette intégration. Le transfert d'un nom de domaine, dont la gestion administrative et/ou technique ne relève pas de SoLocal Marketing Services, est subordonné à la validité du nom de domaine auprès du Registrar de SoLocal Marketing Services et au règlement des sommes restant dues à l'ancien Registrar.

A défaut de transmission des éléments nécessaires, dans un délai de 30 jours après la Signature des présentes, le Client ayant souscrit une offre Site SoLocal Marketing Services devra impérativement choisir un autre nom de domaine auprès du Registrar de SoLocal Marketing Services qui sera rattaché au Site SoLocal Marketing Services.

Dans le cas où des informations utilisées par le Client sont des marques de tiers, enregistrées auprès d'un organisme officiel et/ou notoires ou des signes distinctifs ou des noms propres, SoLocal Marketing Services se réserve le droit, sans préavis, de suspendre le référencement des liens attachés auxdites marques.

Au regard du choix des noms de domaine du Client et de ses éléments transmis à SoLocal Marketing Services, SoLocal Marketing Services demande, pour le compte du Client, aux organismes compétents (Registrars, Registres etc.) l'enregistrement et/ou le renouvellement des noms de domaine du Client, sous réserve de leur disponibilité. Pour se faire, **le Client reconnaît avoir mandaté SoLocal Marketing Services afin qu'elle agisse en son nom et pour son compte auprès des Registrars et ce en qualité de revendeur(s) de nom de domaine.**

L'attribution d'un nom de domaine est strictement soumise aux conditions générales du Registrar concerné (consultables sur internet ou remises au Client, à sa demande écrite) lesquelles sont dans leur intégralité opposables et applicables au Client. L'obtention d'un nom de domaine est également tributaire des justificatifs demandés par le Registrar concerné.

Un refus d'attribution de la part de ce dernier ne peut en aucun cas engager la responsabilité de SoLocal Marketing Services et au règlement des sommes restant dues à l'ancien Registrar.

Le Client assume l'entière responsabilité du (ou des) nom(s) de domaine qu'il choisit notamment au regard des droits de propriété intellectuelle ou autres droits détenus par des tiers (marque, nom commercial...).

Le Client prend à sa charge l'ensemble des frais relatifs à tout différend ou litige afférent au nom de domaine que SoLocal Marketing Services enregistre auprès d'un Registrar pour le compte du Client.

La responsabilité de SoLocal Marketing Services ne saurait être engagée à raison des conséquences de l'intervention du Client ou d'un tiers susceptible d'affecter un nom de domaine dont le Client demande l'attribution, le renouvellement ou le transfert ou qui a été préalablement réservé auprès de SoLocal Marketing Services.

Chaque nom de domaine est attribué pour une durée déterminée ; de ce fait, le non renouvellement de la souscription du Client à son nom de domaine, dans les délais stipulés par le Registrar, est susceptible de priver ultérieurement le Client de son droit d'occupation sur le nom de domaine qui lui avait été attribué initialement.

Les règles de nommage varient également en fonction des extensions choisies. La liste des extensions ou nom/sous noms de domaine proposés auprès du Partenaire de SoLocal Marketing Services, dans le cadre de l'offre Site, sont limitativement définies et consultables sur simple demande du Client.

16. Liens hypertextes :

Si un ou plusieurs liens hypertextes externes sont créés sur le Site, le Client est seul responsable des choix des sites ou des pages reliées par ce(s) lien(s) et de l'exactitude de l'adresse de renvoi dudit (desdits) lien(s). Il est de la seule responsabilité du Client de veiller à ce que le(s) lien(s) ne constitue(nt) pas une infraction notamment à l'ordre public interne ou international ou aux bonnes moeurs et qu'il(s) n'est (ne sont) pas susceptible(s) de porter atteinte aux droits des tiers.

17. Mises à jour du Site:

Mise à jour

Le Site pourra être mis à jour par SoLocal

Marketing Services sur simple demande du Client.

Toutefois, aucune mise à jour sollicitée par le Client ne peut aboutir à modifier de manière substantielle la création graphique initiale validée par le Client et l'Épreuve ainsi mise en ligne.

Une mise à jour est réputée acceptée en l'absence d'observation écrite du Client dans les 8 jours ouvrables à compter de sa mise en ligne, sans qu'il ne soit besoin de nouvelle "épreuve".

Le Client dispose d'un Espace Client lui permettant de faire ses modifications en temps réel. SoLocal Marketing Services n'est pas responsable des modifications apportées par le Client qui pourraient avoir un impact sur son positionnement sur les moteurs de recherche et sur son design.

18. Référencement :

Afin d'optimiser le référencement naturel du Site sur les principaux moteurs de recherche, SoLocal Marketing Services propose et fait valider au Client, lors de la création, un choix de mots clés (10 max) basés sur l'activité et la/les localités de parution du Client. Aucune garantie de classement ou de parution dans un moteur de recherche ne peut être garantie ou donnée par SoLocal Marketing Services au Client, chaque moteur ayant sa propre méthode de référencement qui évolue en permanence.

Le Site est également indexé sur le site de notre Partenaire, www.pagesjaunes.fr, en fonction des accès (dénomination/activité/localité) existants ou souscrits par le Client auprès de ce Partenaire.

19. Booster Site (composante réservée aux Activités éligibles, liste disponible sur demande)

- 100 clics par mois inclus dans l'offre pendant la durée de l'abonnement pour l'offre Site Premium.
- 600 Clics et suivant la durée indicative définie à l'offre (6 mois) non renouvelable pour l'offre Site Premium E-Commerce ;

10.1. SoLocal Marketing Services souhaite faire profiter ses clients de son expérience en matière de gestion de campagnes publicitaires sur Internet en leur proposant une prestation globale de conseil en communication digitale locale. L'offre Booster Site s'inscrit dans ce cadre en ce qu'elle permet aux entreprises disposant d'un site internet de bénéficier d'un service « clés en mains » de référencement payant sur certains moteurs de recherche partenaires de SoLocal Marketing Services, incluant les prestations à valeur ajoutée de SoLocal Marketing Services telles que la création, l'optimisation et le suivi des performances de leurs campagnes publicitaires, dans les conditions définies aux présentes.

10.2. Aux fins de création et mise en ligne de la Publicité, le Client accepte que SoLocal Marketing Services récupère et/ou extrait certains éléments et/ou textes, compris dans le contenu d'une page du Site afin de réaliser la Publicité de celui-ci. SoLocal Marketing Services décline toute responsabilité quant aux défauts ou erreurs qui pourraient résulter de l'utilisation de tout élément récupéré et/ou extrait du Site du Client.

10.3. Conformité du contenu. Le Client est informé et reconnaît (i) que sa campagne publicitaire administrée par SoLocal Marketing Services dans les conditions prévues aux présentes doit être conforme à l'ordre public, aux bonnes moeurs, à la réglementation applicable en matière de publicité, aux règles de parution

des offres « Booster Site », ainsi qu'aux recommandations de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité, et (ii) que les éléments et/ou textes qui pourront être récupérés et/ou extraits de son Site par SoLocal Marketing Services aux fins de réalisation de la Publicité (et notamment d'utilisation à titre de mots clés) doivent respecter l'intégralité des Conditions Générales des moteurs de recherches partenaires relatives à la publicité diffusée sur leurs sites, ainsi que leurs évolutions, pendant toute la durée de la commande.

SoLocal Marketing Services se réserve la faculté d'amender ou de retirer toute Publicité ou tout contenu, à tout moment pendant la période d'exécution du Contrat, dans le cas où celui-ci s'avérerait non conforme à la réglementation applicable à SoLocal Marketing Services ou à la ligne éditoriale de cette dernière. Ce retrait ne fera naître au profit du Client aucun droit à indemnité et n'exonérera pas le Client du paiement des sommes dues.

La réalisation de la Publicité par SoLocal Marketing Services dans les conditions définies aux présentes ne saurait être considérée comme la validation de la conformité du contenu aux dispositions des présentes et/ou aux réglementations en vigueur, ni comme la renonciation de SoLocal Marketing Services à ses droits en vertu des présentes.

10.4. Bilan de campagne. Le Client pourra accéder aux informations l'avancement de sa campagne et aux statistiques via son espace client.

Les parties acceptent et reconnaissent que les méthodes et les technologies utilisées par SoLocal Marketing Services en vue d'établir la comptabilisation du nombre de clics se basent sur la technologie de Google Adwords2 et Microsoft Adcenter. Elles font office de données officielles.

La responsabilité de SoLocal Marketing Services ne pourra être engagée en cas de difficultés techniques extérieures à celles-ci, rendant difficile ou impossible l'accès ou la lecture des statistiques et données chiffrées relatives aux clics. SoLocal Marketing Services fera néanmoins ses meilleurs efforts afin d'y remédier.

10.5. Responsabilité de SoLocal Marketing Services. SoLocal Marketing Services s'engage à diffuser la Publicité réalisée pour le Client dans le cadre du « Booster Site » conformément aux termes des conditions générales applicables. Le Client reconnaît que SoLocal Marketing Services ne garantit pas l'affichage ou le positionnement effectif de la Publicité ni les jours de diffusion et le nombre d'impressions (nombre d'affichage(s) sur une page en ligne d'un moteur) de toute Publicité. SoLocal Marketing Services garantit le nombre de Clics définis à l'offre mais ne garantit pas qu'il soit atteint dans la durée indiquée à l'offre. SoLocal Marketing Services ne garantit aucunement les résultats de l'impact commercial ou publicitaire pour le Client de ou des Publicités.

Nonobstant toute autre stipulation du Contrat, la responsabilité totale cumulée de SoLocal Marketing Services, tous dommages

confondus, ne pourra pas excéder, le montant de 12 (douze) derniers mois facturés et encaissés par SoLocal Marketing Services.

SoLocal Marketing Services ne pourra être tenue, en aucune façon, pour responsable en cas de copie, contrefaçon, imitation et généralement de toute reproduction de tout ou partie de la Publicité par un tiers, ou de tout incident de parution dû à des perturbations sur le réseau de communication électronique. Le Client déclare ainsi avoir été informé, sans recours possible, que toute décision prise par le(s) moteur(s) partenaire(s) entraînant des conséquences directes et/ou indirectes sur l'accès, la visibilité, le contenu, la sécurité de la Publicité et plus généralement toute décision affectant ladite Publicité, ne peut engager la responsabilité de SoLocal Marketing Services, à quelque titre que ce soit.

De même SoLocal Marketing Services ne pourra être tenue pour responsable en cas de force majeure, telle que cette notion est définie par le code civil.

10.6. Responsabilité du Client. Le lien hypertexte inclus dans la Publicité doit rediriger vers une page du Site du Client, ci-après le "Service Cible".

Le Client garantit SoLocal Marketing Services contre toute condamnation ou autres conséquences qui pourraient résulter de l'action d'un tiers du fait de cette connexion, notamment dans le cas où le contenu du Service Cible, ainsi que des services redirigés à partir du Service Cible, seraient contraires à la réglementation en vigueur, à l'ordre public ou aux bonnes mœurs.

Le Client est seul responsable des numéros d'appels, titres, intitulés de classement, textes, images fixes ou animées, sons, marques figurant sur son Site et, plus généralement, des éléments extraits par SoLocal Marketing Services de son Site, pour réaliser la Publicité, et ce quelle que soit sa diffusion.

A cet égard, il déclare expressément qu'il dispose des droits nécessaires de propriété littéraire et artistique, de propriété industrielle (marques, dessins, modèles) et, le cas échéant, des droits à l'image de la personne humaine, sur tous les éléments figurant sur son Site qui pourront être récupérés et/ou extraits par SoLocal Marketing Services aux fins de réalisation de la Publicité, et que lesdits éléments sont en conformité avec toute règle légale, administrative ou déontologique concernant sa profession. Le Client garantit SoLocal Marketing Services de toute condamnation ou autres conséquences qui pourraient résulter de l'action d'un tiers à ces différents titres.

Le Client, averti du fait que sa Publicité est consultable par toute personne de tout âge, nationalité, race, sexe ou confession, et que SoLocal Marketing Services n'exerce aucun contrôle sur les consultations, s'abstiendra de toute allégation pouvant

heurter la sensibilité de ces catégories de personnes et garantit SoLocal Marketing Services de toute condamnation ou autres conséquences qui pourraient résulter de ce fait de l'action d'un tiers.

Le Client reconnaît et accepte que SoLocal Marketing Services utilise des programmes informatiques pour rechercher et analyser automatiquement les Sites des clients afin d'évaluer la pertinence des Publicités à créer. Le Client déclare avoir conscience que les informations qui sont obtenus grâce à ces programmes informatiques ne sont pas le résultat d'une analyse humaine, qu'elles ne peuvent avoir qu'une signification statistique et que SoLocal Marketing Services ne peut en garantir la pertinence au regard des activités effectives du Client.

11. Option Reportage photos :

Cette option consiste en la réalisation, par un reporter-photo mandaté par SoLocal Marketing Services, d'un reportage photos, destiné à illustrer le Site.

Des prises de vues sont effectuées puis sélectionnées par le Client, selon le nombre prévu par l'offre choisie.

Dans le cadre de la souscription du Reportage Photos, SoLocal Marketing Services autorise le Client à reproduire et représenter les photographies composant le Reportage photos sans ajout sur tout support de communication du Client (exemple : plaquette publicitaire) et pour la durée de la Commande souscrite.

Toute mise à jour du Reportage photos en cours de parution implique obligatoirement la facturation de frais de création. Le copyright SoLocal Marketing Services devra être inséré sur toutes les photographies reproduites ou représentées.

A l'issue du Contrat, toute reproduction, représentation et utilisation des photographies est interdite. En cas de non-respect de cette interdiction, le Client s'expose à des sanctions pénales pour reproduction, représentation, et diffusion interdites.

12. Options Vidéo Reportage et Vidéo platinum

SoLocal Marketing Services permet au Client d'exporter la Vidéo à partir d'une console de téléchargement et la diffuser publiquement sans ajout, altération, ni modification sur tous supports on-line et off-line (sous réserve, pour le support off-line de déclaration à la SACEM et de paiement des droits d'auteur correspondants) pendant la durée contractuelle de parution. La Vidéo portera la mention Copyright PagesJaunes© pendant toute la durée de la Vidéo, ainsi qu'une mention « Réalisée par PagesJaunes », au début de la Vidéo. La Vidéo ne peut être en aucun cas commercialisée, revendue ou louée. Tous les droits sont réservés à SoLocal Marketing Services à l'exception de la bande sonore. La diffusion de la Vidéo est faite sous la responsabilité du Client et la responsabilité de SoLocal Marketing Services ne pourra être recherchée à cet égard. Le Client garantit SoLocal Marketing Services contre toutes réclamations, actions et recours de tiers quels qu'ils soient à ce titre. A l'issue de l'édition ou de la commande souscrite, toute reproduction, représentation, diffusion et

utilisation de la Vidéo est interdite sous peine de sanctions pénales pour reproduction, représentation et diffusion interdites.

II. Description des prestations spécifiques à l'Offre Site Premium E-commerce

4. Boutique Virtuelle

Une boutique virtuelle via laquelle le Client peut commercialiser des produits ou service sur Internet et via laquelle le Professionnel pourra notamment :

- Gérer ses stocks
- Mettre à disposition de ses clients la fonctionnalité click & Collect (achat en ligne et retrait en boutique)
- Permettre le calcul de frais de livraison (livraison à réaliser par le professionnel)
- Accéder à un rapport de vente complet pour gérer ses ventes

La création de cette boutique virtuelle ne pourra être réalisée que lorsque le Client aura fourni tous les éléments nécessaires au paramétrage et à la création de cette boutique notamment toutes informations relatives au régime de TVA, les CGV, ainsi que toutes les informations nécessaires à la création du catalogue produits avec la liste des produits, les prix, les variations, la description de chaque produit et photos des produits.

5. Solutions de paiement en ligne STRIPE / PAYPAL

Le Client peut s'il le souhaite souscrire une solution de paiement en ligne (sous réserve d'éligibilité) au choix auprès de :

- la société STRIPE, <https://stripe.com/fr>. Les prestations seront assurées par STRIPE selon les termes, conditions et tarifs définis par STRIPE. Seules les Conditions Générales de STRIPE s'appliquent aux prestations associées à la solution de paiement en ligne STRIPE.
- La société PAY PAL (Europe) SARL et Cie, SCA (RCS Luxembourg B 118 349). Les prestations seront assurées par PAYPAL selon les termes, conditions et tarifs définis par PAYPAL. Seules les Conditions d'utilisation de PAYPAL s'appliquent aux prestations associées à la solution de paiement en ligne PAYPAL

III. Les modes de commercialisation et moyens de paiement propres aux Offres Site Premium et Site Premium E-commerce

1. Facturation

Au titre du développement durable, le Client autorise expressément SoLocal Marketing Services pour toute la durée du Contrat, à lui délivrer sa facture sous forme électronique par mail et reconnaît qu'elle lui tient lieu de facture d'origine.

Chaque facture intègre le montant dû par le Client. Le Client sera libre de consulter sa facture, de la copier ou de l'imprimer ; il lui appartient de la conserver dans le respect des dispositions légales applicables. Sa facture sera consultable sur son Espace Client. Une facture sur support papier peut être envoyée au Client à tout moment s'il en fait la demande écrite à SoLocal Marketing Services.

Les prix s'entendent hors taxes. Les frais et taxes en vigueur au jour de l'émission de la facture seront pris en charge par le Client,

qui s'y oblige.

2. Conditions de règlement

Le paiement total TTC des frais de création du Site (augmenté le cas échéant des frais de création des Options souscrites) est exigé à la souscription et pourra être réalisé, soit par carte bancaire, soit par virement, soit par prélèvement bancaire.

Le règlement total TTC du forfait de maintenance et de référencement du Site (augmenté le cas échéant des frais d'espaces des Options souscrites) se fera par prélèvement bancaire sous forme d'abonnement au choix du Client :

- Par paiement comptant lors du mois de début de parution, auquel cas les frais de création seront intégralement versés à la souscription.
- Par paiement en 3 fois : selon trois échéances mensuelles consécutives du même montant, à compter du mois de début de parution auquel cas, les frais de création seront versés selon trois échéances mensuelles consécutives à compter de la souscription ;
- Sur 12 mois, suivant échéances mensuelles de même montant, à compter du mois de début de parution, auquel cas les frais de création seront versés selon trois échéances mensuelles consécutives à compter de la souscription.

L'abonnement dont le règlement sera réalisé en plusieurs fois intègre des frais de gestion dont le montant varie en fonction du nombre d'échéances.

Le défaut de paiement ou le paiement partiel des sommes dues quelle que soit la prestation, entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la créance et une indemnité de retard égale à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement égale à 40 (quarante) euros, outre les frais judiciaires qui pourraient être exposés.

En outre, il sera appliqué de plein droit une indemnité égale à 30 € (trente euros), En cas de défaut de paiement SoLocal Marketing Services se réserve la possibilité de suspendre tout ou partie de la prestation. SoLocal Marketing Services pourra résilier, sept (7) jours après mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception restée sans effet, tout ou partie du Contrat et ce, sans préjudice du versement par le Client des sommes restant dues.

SoLocal Marketing Services peut demander des conditions de paiement particulières, en cas d'incidents de paiement antérieurs, ou si la solvabilité du Client présente des risques anormaux ou si les modalités de recouvrement présentent des difficultés particulières.

3. Convention de preuve

Les Parties ont décidé de mettre en œuvre un processus de dématérialisation de l'ensemble des documents échangés entre elles, au moyen d'une plateforme informatique exploitée par la Société SLIMPAY – agissant en qualité de prestataire indépendant de service de certification électronique, au sens de l'article 1-11 du Décret n° 2001-272 du 30 mars 2001 – via l'utilisation d'outils de signature électronique garantissant :

- L'identification du signataire via l'authentification préalable du Client assurée par la collecte de données d'identification réalisée en amont par SoLocal Marketing Services – et à sa suite l'émission d'un certificat à la volée par l'Autorité de Certification (permettant de lier les données afférentes à la vérification de signature à une personne et d'en confirmer l'identité).

- le consentement du signataire quant au contenu du document via la saisie d'un mot de passe à usage unique adressé par SMS au

moment de la signature du document.

- l'intégrité du document signé, via le procédé de signature numérique de l'Autorité de certification et son archivage sécurisé.

- le lien entre le signataire et le document via l'émission du certificat,

- le lien entre la signature numérique et le document auquel elle s'attache, via l'établissement d'un fichier de preuve les contenant et une traçabilité des actions opérées au moment de la signature.

Dans le cadre de ce processus, le Client consent expressément à ce que l'ensemble de ses données, y compris à Caractère Personnel, soient transmises à la Société SLIMPAY, en vue de réaliser une signature électronique.

Tout document sous forme électronique signé électroniquement par au moins l'une des Parties par l'usage des fonctionnalités de la plateforme et rendu accessible par une Partie à l'autre Partie sur la plateforme constitue un document opposable valant preuve, entre les Parties, de l'existence, de l'origine, de l'envoi, de l'intégrité et de l'horodatage du document émis et reçu ; étant précisé que l'envoi et la réception sont réputés intervenir au même instant.

Les Parties reconnaissent ainsi expressément à tout document échangé dans les conditions précitées, (i) la qualité de document original ; (ii) l'admettent en preuve au même titre qu'un écrit sur support papier, au sens de l'article 1366 du Code civil et (iii) s'engagent à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante tant du document que de ses éléments, sur le fondement de leur nature électronique.

Le Client reconnaît expressément qu'il lui appartient de gérer et conserver les documents signés dans le respect des dispositions légales applicables.

Les Parties reconnaissent que la plateforme présente des garanties suffisantes de fiabilité et de performance conformes à l'état de l'art et à la législation et acceptent que la Société exploitante fasse évoluer, notamment pour les maintenir à l'état de l'art, (i) les caractéristiques techniques et les conditions d'utilisation de la plateforme – sous réserve de ne pas altérer ou risquer d'altérer le niveau de sécurité entourant l'établissement des documents, leur conservation fidèle et durable et l'accès aux Parties –, et/ou (ii) les procédures de délivrance et de révocation des certificats, notamment pour garantir et en améliorer le fonctionnement et la sécurité.

Les Parties ont conscience que la plateforme est une solution accessible via le réseau Internet et fournie par une personne tierce au Contrat. Les Parties reconnaissent qu'aucune d'entre elles ne dispose des ressources nécessaires pour prévenir toute perte de données ou de performance, toute difficulté ou impossibilité d'accès et plus généralement toute anomalie ou dysfonctionnement empêchant d'utiliser normalement la plateforme. En conséquence, chaque Partie renonce expressément à tout recours pour tous dommages contre l'autre Partie en cas de défaillance ou indisponibilité de la plateforme y compris en cas de pertes de données résultant d'une défaillance ou indisponibilité de la plateforme, sous réserve que ladite défaillance ou indisponibilité ne soit pas le résultat d'un manquement ou du comportement fautif de cette autre Partie. De même, chaque Partie renonce à tout recours contre l'autre Partie dans le cas où la Société exploitante déciderait ou serait contrainte de cesser l'exploitation de la plateforme. Les Parties s'engagent à s'informer mutuellement et dans les plus brefs délais de toute anomalie, tout dysfonctionnement ou tout incident rencontré dans l'utilisation de la plateforme.

Chacune des Parties conserve à sa charge les frais liés à l'obtention des moyens matériels, logiciels et réseaux nécessaires à l'utilisation de la plateforme. Chacune des Parties demeure entièrement et exclusivement responsable de toutes conséquences qui résulteraient d'un manquement à ses obligations contractuelles ou plus généralement de la mauvaise utilisation de la plateforme ou de la signature électronique.

Iv. Conditions appliquées aux Offres Site Premium et Site Premium E-commerce et options

23 Acceptation de l'offre et des conditions générales de vente :

Les Offres Site Premium et Site Premium E-commerce ne sont ouvertes qu'aux clients ayant une adresse de facturation en France (Corse Comprise).

Toute souscription du Client à l'une des Offres et à l'une des options suppose l'acceptation des présentes conditions générales de ventes jointes, au bon de Commande envoyé par SoLocal Marketing Services.

En souscrivant à la Commande, le Client reconnaît accepter sans réserve les présentes conditions générales de vente. Sauf rétractation, toute Commande validée par le Client sera considérée comme ferme et irrévocable à compter de la réception du Bon de commande et de l'autorisation de prélèvement signés.

24 Rétractation

Le CLIENT est informé que conformément à l'article L221-3 du Code de la consommation, il est susceptible de disposer d'un droit de rétractation à condition que soient réunies les trois conditions cumulatives suivantes :

- le contrat a été conclu hors établissement (en dehors de SoLocal Marketing Services. et non par téléphone) ;
- l'objet du Contrat n'entre pas dans le champ de l'activité principale du Client ;
- le Client emploie un nombre de salariés inférieur ou égal à cinq.

Soucieux de la satisfaction de ses clients, SOLOCAL a décidé d'élargir le droit de rétractation à l'ensemble des CLIENTS TPE/PME à l'exclusion des CLIENTS Grands comptes, Réseau et Secteur Public.

• En conséquence, dans l'hypothèse où le CLIENT est un client TPE/PME et quel que soit le canal de souscription de sa commande, ce-dernier pourra notifier à SoLocal Marketing Services, par tout moyen écrit, sa volonté de se prévaloir de son droit de rétractation dans un délai de quatorze (14) jours à compter du lendemain de la date de conclusion du Contrat (date de cachet de la poste faisant foi pour les envois postaux). Si ce délai expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Ce délai de rétractation est exclu en cas de modification de commande, de reconduction de commande ou en cas de montée ou descente en gamme.

25 Modification :

Le prix et les prestations convenues dans le cadre de la Commande correspondent aux tarifs de l'Offre Site en vigueur à la date de leur validation. SoLocal Marketing Services se réserve le droit de modifier à tout moment ses tarifs et/ou ses offres. Dans cette hypothèse, le Client est informé de toute modification, et dispose d'un délai de trente (30) jours à compter de son information pour résilier son Contrat par courrier recommandé avec accusé de réception. A défaut, le Client est réputé avoir accepté la modification

concernée, qui entrera en vigueur au plus tôt dans le mois qui suit l'expiration du précédent délai. SoLocal Marketing Services se réserve le droit de modifier les clauses des présentes conditions générales de vente. Toute nouvelle version des conditions générales de vente sera envoyée par email au Client et sera applicable au Client, sauf résiliation du Client, trente (30) jours après cette publication.

26 Changement d'offre : Site Premium vers Site Premium E-commerce

Si le Client dispose d'un Site Premium en cours de parution lors de la souscription d'un Site Premium E-commerce, SoLocal Marketing Services reprendra le Site Premium existant et réalisera les seules prestations de création liées à la boutique virtuelle à l'exclusion de toute autre prestation de création du Site ce que le Client reconnaît et accepte.

Les frais de création facturés par SoLocal Marketing Services lors de la souscription du Site correspondront donc à la création de la boutique virtuelle.

27 Changement d'offre/ modification de commande

Le Client peut faire une montée en gamme à tout moment, pour cela il devra souscrire à l'offre site supérieure selon les conditions y afférentes sous réserve de la facturation de frais de création liée à cette montée en gamme par SoLocal Marketing Services. L'ancienne offre sera automatiquement résiliée à la parution du nouveau site. Les remises éventuellement consenties ne seront pas reconduites dans le cadre de la Commande.

28 Garantie :

Par l'acceptation de la Commande, le Client garantit avoir les capacités de règlement suffisantes pour assurer la couverture de la créance de SoLocal Marketing Services. Si, après analyse, les capacités de règlement du Client se révèlent insuffisantes, SoLocal Marketing Services l'en informera dans un délai de trente (30) jours calendaires après l'acceptation de la Commande. Dans ce cas, SoLocal Marketing Services précisera au Client la ou les possibilités de nature à assurer à SoLocal Marketing Services une garantie de règlement satisfaisante. En cas de refus ou de non-exécution de cette ou ces possibilité(s) par le Client, SoLocal Marketing Services sera en droit de ne pas exécuter le Contrat.

29 Cession/sous-traitance :

Le Contrat étant conclu intuitu personae, il ne pourra être cédé ou transféré, et tout ou partie de, sous quelque forme que ce soit. Par exception aux dispositions précédente, SoLocal Marketing Services pourra céder ou transférer tout ou partie de ses droits ou obligations découlant du Contrat, dès lors que le cessionnaire reprend l'intégralité des obligations vis-à-vis du Client, et pourra sous-traiter tout ou partie de ses obligations.

30 Publicité :

Le Client autorise gracieusement SoLocal Marketing Services et le Groupe à citer et reproduire à titre de référence le nom du Client et les prestations réalisées.

Le Client certifie avoir la possibilité d'en autoriser l'utilisation, la reproduction et la représentation et garantit SoLocal Marketing Services et le Groupe contre toute action en contrefaçon, concurrence déloyale ou parasitaire, qui pourrait être intentée à son encontre à raison de

l'utilisation, de la reproduction et de la représentation de ces éléments.

Il est convenu que les pages web objets de la présente Commande pourront être reproduites par SoLocal Marketing Services et par le Groupe à des fins publicitaires dans tout document et sur tout support imprimé, en ligne, sur CDRom et/ou le cas échéant pour les mesures d'audience associées, et ce pour la durée de 3 (trois) ans.

31 Confidentialité

Les parties conviennent de considérer comme strictement confidentiel l'ensemble des informations et des documents échangés dans le cadre des présentes, y compris le Contrat. Cette obligation survivra pendant une durée de douze (12) mois à l'expiration du Contrat pour quelle que cause que ce soit.

32 Suspension/résiliation

En cas de manquement par l'une des parties à l'une de ses obligations au titre d'un des Produits souscrits et après 7 (sept) jours suivant la réception par la partie défaillante d'un courrier recommandé demeuré sans effet, le contrat sera résilié de plein droit et sans préjudice de tous dommages et intérêts éventuels qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

SoLocal Marketing Services se réserve le droit de suspendre la parution de toute annonce publicitaire et/ou de résilier de plein droit toute commande sans délai, sans formalité et sans droit à indemnité, en cas de non-respect par le Client des conditions de paiement ou si tout ou partie de l'annonce publicitaire s'avérait être non conforme aux lois et règlements applicables, aux présentes CGV, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public. Cette suspension/résiliation ne fera pas obstacle à ce que SoLocal Marketing Services réclame au Client des dommages et intérêts en fonction de préjudice subi par SoLocal Marketing Services.

33 Force majeure :

En cas de survenance d'un cas de force majeure, l'exécution du Contrat est suspendue dans un premier temps. Doit être considéré comme un cas relevant de la force majeure outre les cas retenus par la jurisprudence française : les interruptions ou dysfonctionnements, ainsi que toute maintenance ou panne de logiciels et équipements empêchant la réalisation des prestations par SoLocal Marketing Services, les émeutes ou désordres, les catastrophes naturelles ou épidémies, les actes de terrorisme, le sabotage, les dispositions d'ordre législatif ou réglementaire apportant des restrictions à l'objet du Contrat, les conflits sociaux quels qu'ils soient, et plus généralement tout événement extérieur à SoLocal Marketing Services, ou empêchant l'exécution normale du Contrat. Sera également considéré comme un cas de force majeure, l'inexécution de ses obligations contractuelles par SoLocal Marketing Services en raison du défaut d'exécution des obligations d'une tierce partie qu'elle avait chargé d'accomplir tout ou partie de ses obligations lorsque les conditions de la force majeure telles que définies ci-dessus sont réunies dans le chef du tiers.

Si cet événement devait avoir une durée supérieure à quatre-vingt-dix (90) jours ouvrés, le Contrat pourra être résilié, de plein droit, sans formalité judiciaire, par SoLocal Marketing Services, sans préavis et sans droit à indemnité, de quelque nature que ce soit, par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception ayant un effet immédiat.

34 Responsabilité de SoLocal Marketing Services

Si la responsabilité de SoLocal Marketing

Services est engagée, SoLocal Marketing Services corrigera l'erreur ou le manquement dans les meilleurs délais, et le Client sera en droit d'être indemnisé uniquement du préjudice direct subi et démontré. La responsabilité de SoLocal Marketing Services est limitée aux dommages matériels directs à l'exclusion de tous dommages indirects et, en particulier, préjudice lié à l'activité ou à la mission du Client, de toute perte de chiffre d'affaires, de bénéfice, de profit, d'exploitation, de clientèle, perte de données, préjudice commercial, économique et autre perte de revenus, action d'un tiers, trouble commercial quelconque subis par le Client. Nonobstant toute autre stipulation du Contrat, la responsabilité totale cumulée de SoLocal Marketing Services, tous dommages confondus, ne pourra pas excéder, le montant de 12 (douze) derniers mois facturés et encaissés par SoLocal Marketing Services.

SoLocal Marketing Services décline toute responsabilité :

- quant à tout préjudice ou tout dommage qui pourrait résulter des prestations liées à la solution de paiement en ligne (prestations commercialisées et exécutées par LEMONWAY ou PAYPAL),

- quant aux défauts ou erreurs qui pourraient résulter de l'utilisation des documents (photos, brochures, films, disquettes, CD, informatiques, documents communiqués via l'espace Client, ...) remis par le Client que ceux-ci aient été ou non modifiés par SoLocal Marketing Services, à moins que les défauts ou les erreurs en question ne résultent d'une telle modification. Ces documents pourront être récupérés par le Client dans un délai d'un mois à compter de la mise en ligne du Site.

Après cette date, ils seront détruits et aucune demande de restitution ne pourra être satisfaite.

SoLocal Marketing Services est tenue de respecter ses obligations applicables en matière de protection des Données à Caractère Personnel, ainsi que mentionné à l'article IV.17.

35 Obligations et responsabilité du Client

Le Client s'engage au paiement total de l'offre souscrite au présent Contrat selon les modalités définies aux présentes conditions générales de vente.

Le Client s'engage à collaborer activement avec SoLocal Marketing Services afin de permettre le bon déroulement des prestations. Il s'engage notamment à fournir à SoLocal Marketing Services les éléments et informations nécessaires à la réalisation des prestations, et dans les délais nécessaires à l'exécution desdites prestations. A défaut, les délais de réalisation des prestations prévus sur la (les) Commande(s) concernée(s) ne seront pas respectés par SoLocal Marketing Services sans que le Client ne puisse prétendre à un quelconque remboursement du montant de la Commande, ni à aucune autre pénalité ou dommages et intérêts quels qu'ils soient, le Client sera redevable en intégralité du montant de la Commande.

Le Client assume, en tant qu'éditeur du contenu du Site, l'entière responsabilité de l'ensemble des éléments transmis à SoLocal Marketing Services, et en garantit la véracité. Le Client est seul responsable des éléments qu'il demande à SoLocal Marketing Services d'intégrer sur le Site et dont il autorise à SoLocal Marketing Services (et/ou l'hébergeur) l'usage pour la réalisation des prestations prévues au Contrat. Le Client déclare qu'il dispose des droits de propriété intellectuelle et des droits relatifs à l'image de la personne humaine et des biens et d'une manière générale de tous les droits des tiers

sur l'ensemble des éléments fournis par lui à SoLocal Marketing Services, figurant ou présent sur son Site, et le cas échéant dont il accepte le téléchargement par les internautes depuis le Site. Le Client déclare que ces éléments sont notamment conformes à l'ordre public, aux bonnes moeurs et aux règles légales, administratives ou déontologiques de sa profession, de son secteur, des services ou produits qu'il commercialise. Il lui appartient de s'entourer des garanties appropriées (par exemple en faisant valider le Site y compris dans les éléments proposés par SoLocal Marketing Services par un expert indépendant avant acceptation) et se substituera à SoLocal Marketing Services en cas de conflit sur une telle conformité avec un tiers.

Le Client, averti du fait que le Site en ligne sur Internet est consultable par des personnes de tout âge, nationalité, race, sexe ou confession, s'abstiendra de toute allégation pouvant heurter la sensibilité des consultants. Le contenu du Site doit être conforme notamment à l'ordre public, aux bonnes moeurs et à la réglementation applicable, y compris, s'il y a lieu, aux recommandations de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité. De même, le Client s'engage à ce que le contenu de son Site et de tout autre site Web auquel le Site permet d'accéder par un lien hypertexte soit notamment conforme à l'ordre public et aux bonnes moeurs. SoLocal Marketing Services est autorisée à refuser toute demande du Client qui ne respecterait pas ce principe, et pourra, sans notification préalable, suspendre, interrompre ou annuler l'accessibilité vers un site contraire aux bonnes moeurs ou à l'ordre public. De même, en cas de notification d'un contenu et/ou Site présentant un caractère illicite, au sens de l'article 6.1.2 de la Loi sur la Confiance en l'Economie Numérique du 21 juin 2004, SoLocal Marketing Services en sa qualité d'hébergeur se réserve le droit de retirer le contenu litigieux et/ou suspendre, interrompre ou annuler l'accessibilité vers le Site concerné.

Le Client doit avertir SoLocal Marketing Services lors de la souscription de la Commande, de l'inclusion dans le Site d'éléments auxquels sont attachés des droits d'auteurs ou droits voisins du droit d'auteur gérés par une société de perception et de répartition des droits.

Le Client est tenu de respecter ses obligations applicables en matière de protection des Données à Caractère Personnel, ainsi que mentionné à l'article IV.17.

Le Client est également tenu de faire figurer sur son Site les mentions prévues à l'article 19 de la Loi sur la Confiance en l'Economie Numérique du 21 juin 2004, ainsi que celles prévues à l'article R.123-38 du Code de Commerce. Le Client s'engage à remettre à SoLocal Marketing Services, les éléments légaux devant figurer sur son Site.

Le Client garantit SoLocal Marketing Services contre toute action ou condamnation qu'il aurait à supporter du fait du non-respect par le Client des dispositions du présent article.

En dehors des contrats souscrits par un mandataire au sens de la loi du 29 janvier 1993, le signataire demeure responsable du paiement prévu par le Contrat même s'il a demandé, pour des raisons qui lui sont propres, que la facture soit adressée à un tiers.

Le Client garantit être seul responsable des relations qu'il établit avec tout client par l'intermédiaire de son ou ses Site(s) Premium E-commerce. Notamment, il déclare et garantit :

- que les produits, services et informations qu'il propose en ligne sur son Site e-

commerce ne sont pas prohibés et sont proposés de manière loyale et conforme aux lois, réglementations et/ou usages applicables (notamment celles relatives à la vente ou aux prestations de services à distance, à la publicité et aux promotions, affichage de ses propres conditions générales de vente, le contenu de l'offre et les prix avec mention des taxes si nécessaires, respect de la faculté de retour, obligation d'information sur l'entreprise, etc.)

- qu'il est seul responsable de l'exécution de toute livraison uniquement en France y compris en Corse et dans les DOM TOM et des suites à donner en cas d'exercice par son client de son droit de rétractation
- qu'il précise expressément dans ses conditions générales de vente et/ou de prestation de services accessibles depuis le(s) Site(s) que (i) SoLocal Marketing Services est tiers à l'activité qu'il exerce sur son/ses Site(s) et que SoLocal Marketing Services n'encourt aucune responsabilité que ce soit à cet égard, (iv) que le Client assume seul la responsabilité pleine et entière des transactions et commandes des clients, des paiements et de leurs suites, notamment en termes de taxes, impôts, droits, retenues à la source et autres prélèvements obligatoires et (v) qu'il fait sien toute réclamation et tout litige y afférant.

Le Client s'engage ainsi à :

- gérer et prendre à sa charge les éventuels coûts des transactions de paiement effectués sur le Site et les frais de livraison des produits et services sur le Site Client

Le Client est exclusivement responsable :

- de la tarification et de la facturation, dans le respect de la réglementation en vigueur
- des préjudices causés aux tiers du fait de l'utilisation des produits et services proposés sur le Site Client
- de la gestion de son stock, des commandes, de leur disponibilité et de leur livraison

Le Client fait sien toutes réclamations et tous litiges relatifs au paiement du produit ou service fourni, tous litiges afférant à son Site e-commerce et notamment ceux mettant en cause l'utilisation des données indiquées sur son Site Premium E-commerce ou le contenu de son offre et ses engagements contractuels.

Le Client garantit SoLocal Marketing Services contre toute réclamation ou action de quelque nature que ce soit émanant d'Internautes acheteurs, de banques ou de tiers. Quelle que soit leur qualité de consommateur ou professionnel. Dans ce cas, tout litige sera traité et pris en charge uniquement par le Client.

Le Client est seul responsable de l'ensemble des obligations légales, fiscales et contractuelles résultant de son activité. SoLocal Marketing Services est ainsi déchargé de toute responsabilité quant à la détermination du montant -à la collecte et au reversement - de tout impôt, taxe ou droit dont serait redevable le Client.

36 Mise en garde

Internet est un réseau de communication électronique public à caractère international. Tout site ou élément du site y figurant peut-être téléchargé puis utilisé par tout ordinateur dans le monde. Le Client ne saurait tenir SoLocal Marketing Services pour responsable d'un abus de ce type.

37 Titularité des droits

Tout Site conçu par SoLocal Marketing Services, ainsi que le cas échéant, les Vidéos et le Reportage photos constituent des œuvres de l'esprit protégées par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et des réglementations internationales applicables. SoLocal Marketing Services reste titulaire des droits

de propriété intellectuelle afférents à l'ensemble des éléments et travaux relatifs au Site et aux Vidéos et Reportage photos du Client, et ce à l'exclusion des données constituant le fond documentaire du Site dont le Client est titulaire ou dont il a acquis les droits auprès de tiers. Dans ces conditions, SoLocal Marketing Services se réserve la possibilité de diffuser les Vidéos sur tous les sites Partenaires de SoLocal Marketing Services.

Le Contrat n'emporte aucune cession de droit sur ces éléments et travaux au profit du Client (sauf accord spécifique) autre que celle l'autorisant à mettre en ligne sur Internet dans les conditions prévues au Contrat (dont le prix est inclus dans le prix du Contrat). Il est en conséquence strictement interdit au Client de réutiliser, de céder, d'exploiter sous une autre forme tout ou partie de ces éléments et travaux, à l'exception des Vidéos et Reportages photos inclus dans l'offre et dans les conditions définies ci-dessous

38 Statistiques :

Le Client autorise SoLocal Marketing Services à effectuer les actions suivantes :

- Implémenter, modifier et retirer les marqueurs de son Site ;
- Gérer les droits d'accès à son interface ;
- Paramétrer et/ou administrer le Service ;
- Traiter, reproduire et/ou diffuser les données collectées sur son Site.

39 Durée – Résiliation Site et

Options :

16.1 Le Contrat (Site y compris ses composantes et le cas échéant les Options souscrites) prend effet à compter de sa signature pour une période initiale de **24 mois** à compter de la date de parution effective du Site.

A l'issue de cette période initiale, **et sauf dénonciation du Client intervenue au plus tard deux (2) mois** avant son échéance par lettre recommandée avec accusé de réception (date d'envoi de la Poste faisant foi), **le Contrat sera tacitement reconduit par nouvelles période(s) successive(s) de (24) vingt-quatre mois**. Le Client peut alors résilier son engagement annuel à chaque échéance anniversaire, sous réserve du respect des modalités de résiliation précédemment définies.

Toutes les garanties souscrites au titre du présent Contrat sont étendues au(x) contrat(s) tacitement reconduit(s). Toutes les clauses prévues au sein du présent Contrat demeurent inchangées dans le cadre de contrat(s) tacitement reconduit(s).

16.2. En cas de souscription d'Options ultérieures à la Commande Site initiale, la durée de parution des Options est calée sur la date de fin de parution du Site et se reconduit tacitement selon conditions énoncées au paragraphe 16.1.

16.3. La validation de la Commande a lieu au moment de la validation du paiement du Client par SoLocal Marketing Services, et par exception, au moment de la validation des coordonnées bancaires du Client par SoLocal Marketing Services pour le paiement par prélèvement bancaire.

16.4. Annulation/Résiliation anticipée du Site :

Le Client pourra à tout moment résilier la Commande en adressant à SoLocal Marketing Services une lettre recommandée avec accusé de réception. En pareil cas, le Client devra alors s'acquitter dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de ladite lettre par SoLocal Marketing Services (i) des redevances d'abonnement restant à courir jusqu'à la fin

de la durée d'engagement indiquée dans le récapitulatif de Commande (24 mois) et, (ii) des éventuels frais de transfert de gestion du nom de domaine de 60€, si le Client souhaite que SoLocal Marketing Services transfère son nom de domaine à l'organisme de son choix.

40 Divers :

Indépendance des parties : Les parties sont réputées être indépendantes l'une par rapport à l'autre, et aucune disposition du Contrat ne sera interprétée notamment comme créant entre elles un affectio societatis, un quelconque lien de subordination entre le personnel de chacune des parties, ou une solidarité à l'égard de leurs créanciers respectifs.

Nullité partielle - Dissociation : Dans l'hypothèse où une disposition du Contrat serait nulle, illégale, inopposable ou inapplicable d'une manière quelconque, les autres stipulations du Contrat demeureront en vigueur en conservant leur plein et entier effet. Néanmoins, les parties entameront dans ce cas des concertations afin d'intégrer dans le Contrat une nouvelle clause ayant pour effet de rétablir la volonté commune des parties telle qu'exprimée dans la clause initiale, et ce, dans le respect du droit en vigueur applicable au Contrat.

Maintien de certaines stipulations : Toutes les dispositions du Contrat qui peuvent être raisonnablement interprétées comme survivant à l'expiration du Contrat pour quelle que cause que ce soit survivront à cette expiration.

Annexe : le présent Contrat comporte une (1) annexe qui en est indivisible.

41 Protection des Données à Caractère Personnel

Chaque Partie s'engage à se conformer en toutes circonstances à ses obligations applicables découlant :

- de la réglementation, française et européenne, applicable relative à la protection des Données à Caractère Personnel, en particulier la loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique & Libertés » et ses textes d'application, la réglementation européenne applicable et notamment le Règlement européen UE 2016/679 du 27 avril 2016 ;
- des recommandations et délibérations applicables de la CNIL ;
- des instructions du Client s'agissant de SoLocal Marketing Services.

Les Parties reconnaissent que le Client agit en tant que responsable du traitement des Données à Caractère Personnel, SoLocal Marketing Services agissant en tant que sous-traitant.

Le Client garantit en particulier respecter les obligations suivantes :

- Procéder aux formalités déclaratives requises, le cas échéant auprès de l'autorité de régulation au titre de la collecte, du traitement et de la communication des données ;
- Recueillir valablement le consentement des personnes concernées, lorsque requis, en particulier pour le traitement des données à des fins de prospection commerciale et/ou d'envoi de newsletter.
- Prendre en compte valablement et dans les meilleurs délais toute demande de droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'opposition relatives au traitement de Données à Caractère Personnel émanant d'une personne dont les données sont traitées. Notifier à SoLocal Marketing

Services ladite demande pour répercussion.

- Prendre toutes précautions utiles afin de préserver la sécurité des données, et notamment, empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, et empêcher tout accès qui ne serait pas préalablement autorisé par le Client. A cette fin, le Client garantit mettre en œuvre toutes les mesures appropriées, compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre, de la nature, la portée, du contexte et des finalités du traitement, des risques pour les droits et libertés des personnes concernées (dont le degré de probabilité et de gravité varie).

SoLocal Marketing Services s'engage à respecter les obligations suivantes :

- Ne traiter les données que pour les besoins de l'exécution des prestations à l'exclusion de toute finalité propre ou pour le compte d'un tiers ;
- En conséquence, ne donner accès aux données qu'aux personnes habilitées, en interne ou en externe, à en connaître pour les besoins de l'exécution des prestations ;
- Ne traiter les données que sur instruction documentée du Client, en conséquence à alerter le Client en cas d'instruction non conforme à la réglementation ;
- Coopérer avec le Client afin de l'aider à satisfaire ses propres obligations en matière de protection des données à caractère personnel ;
- mettre en œuvre toutes les mesures de sécurité appropriées compte tenu de l'état des connaissances, des coûts de mise en œuvre, de la nature, la portée, du contexte et des finalités du traitement, des risques pour les droits et libertés des personnes concernées (dont le degré de probabilité et de gravité varie) ;
- notifier le Client de toute faille de sécurité ou violation affectant les Données à Caractère Personnel (destruction, perte, altération, divulgation ou encore accès non autorisé à des Données à Caractère Personnel, de manière accidentelle ou illicite), dans les délais les plus brefs suivant ladite violation ;
- répercuter au Client dans les meilleurs délais les demandes de droit d'accès/rectification/opposition/limitation/effacement émanant des personnes dont les données sont traitées pour le compte du Client.

Le Client est informé et accepte que l'exécution de certaines prestations par SoLocal Marketing Services est confiée à des sous-traitants. La liste des sous-traitants est disponible sur demande. SoLocal Marketing Services répercute ses obligations en matière de protection des données personnelles à ses sous-traitants.

SoLocal Marketing Services et ses sous-traitants ne pourront transférer des Données à Caractère Personnel hors Union Européenne sans accord préalable du Client. Lorsque de tels transferts sont nécessaires, seront sécurisés par la signature de clauses contractuelles types avec les prestataires concernés. En tout état de cause, SoLocal Marketing Services collaborera avec le Client pour l'aider à accomplir les formalités déclaratives requises.

42 Droit applicable et attribution

de compétence :

Le Contrat est régi par le droit français. Tout différend survenant entre les parties y compris en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie, de demande incidente, de procédure d'urgence, ou de procédure conservatoire, sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Paris.

43 Protection de Vos Données à Caractère Personnel:

Vos données clients font l'objet d'un transfert vers nos sous-traitants situés au Maroc et aux États- Unis, pour les finalités de gestion des clients. Ces transferts sont encadrés contractuellement et sont soumis à autorisation de la CNIL.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation, de retrait de consentement.

SoLocal Marketing Services peut être amenée à communiquer à Solocal Group et/ou ses filiales et/ou à ses Partenaires toutes les coordonnées ainsi que le contenu des insertions publicitaires recueillis dans le cadre de la présente Commande, dans le but d'effectuer des opérations de prospection commerciale, de marketing direct, d'édition d'annuaires et/ou de renseignements téléphoniques, en France ou à l'étranger.

Le Client peut exercer ses droits et/ou s'opposer à cette communication en le notifiant par lettre simple adressée à SoLocal Marketing Services – Service Client Site Premium et Site Premium E-commerce - 16904 Angoulême cedex 9.

44 Ethique et anticorruption:

Le Client reconnaît, dans ses rapports avec Solocal, la validité et la force obligatoire des dispositions de l'annexe « Ethique et anticorruption » lesquels lui sont opposables.

IV. ANNEXE

Annexe 1 - Fabrication de l'Option Reportage Photos

La prestation du reporter-photo est réalisée en une seule séance et sur un seul lieu, à la suite d'un rendez-vous pris d'un commun accord avec le Client et honoré par celui-ci, pour :

- La séance de prise de vues
- La sélection des images retenues par le client
- La signature du bon de visite attestant de la réalisation de la séance de prise de vue, du respect de la propriété intellectuelle par le client et de la cession du droit à l'image des individus apparaissant sur les photographies
- Après la séance, le reporter-photo envoie à SoLocal Marketing Services les photographies pour parution sur le site internet du Client

En cas de rendez-vous non honoré ou reporté par l'annonceur, SoLocal Marketing Services se réserve le droit d'utiliser des photos issues de la banque d'images constituée par SoLocal Marketing Services pour réaliser le Site, jusqu'à la livraison des photos par le reporter-photo.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter, dans les 14 jours à compter du lendemain de la date de souscription du contrat.

Par mail à l'adresse :
retractation@solocal.com

Par voie postale :
A l'attention de SOLOCAL MARKETING SERVICES,
Service rétractation,
204, rond-point du Pont de Sèvres
92649 Boulogne-Billancourt Cedex

Objet : Rétractation

Date *:

Je vous notifie par la présente vouloir exercer mon droit de rétractation et annuler la commande concernant l'offre [nom de ou des offre(s) à préciser*] :

Les informations concernant la commande sont les suivantes :

- Nom du Client *:
- Raison sociale :
- Numéro annonceur figurant sur votre bon de commande *:
- Date de commande figurant sur votre bon de commande *:
- Adresse du Client *:

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)